

LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

ABONNEMENT :
Canada et Etats-Unis :
\$1.00 par an.
Union postale : \$1.50
Le numéro : 2 sous

ANNONCES :
Petites Annonces : 25c
pour une insertion.
1c insertion subséquente.
Prix spéciaux pour con-
trats à long terme.

63e ANNÉE, No 37

ORGANE DES INTÉRÊTS DE LA VILLE ET DU DISTRICT DE SAINT-HYACINTHE

SAMEDI 20 NOVEMBRE 1916

LE BIENFAITEUR DE L'HUMANITÉ

Tout les papes, dit *L'Action Catholique*, ont mérité ce titre glorieux, puisque tous les papes sont, de par la vertu de Dieu, les gardiens incorruptibles de la vérité et de la justice, en même temps que les souverains dispensateurs de la vérité.

Mais peu de papes ont été aussi à même de soulager le souffrance de l'humanité que Sa Sainteté Benoît XV, élevé à l'auguste dignité du souverain pontificat à l'heure terrible où, suivant les propres expressions du Saint-Père "chaque jour, la terre s'abreuve d'un sang nouveau et se couvre de blessés et de morts".

"A la vérité, déclarait Benoît XV, dans son encyclique d'avènement, Nous ne le cachons pas, Vénérables Frères, avant tout, Nous avons, excité certainement par la bonté de Dieu, senti dans notre cœur un élan incroyable de zèle et d'amour pour chercher le salut de tous les hommes".

Et poussé par cette divine flamme de la charité, le Pape s'est penché avec amour sur l'humanité souffrante, profondément attendri "par le spectacle le plus atroce et le plus douloureux qui fût jamais de mémoire d'homme".

Benoît XV a, d'abord, rendu à l'humanité l'immense service de lui faire entendre le seul appel à la paix, qui pût arriver aux oreilles des hommes de toutes les parties du monde. Les hommes ne l'ont malheureusement pas écouté, et ceux là mêmes qui avaient provoqué cette guerre terrible ont été aussi les premiers à se ruer plus sauvagement dans la mêlée et à accumuler crimes sur batailles. Mais la grande voix du Pape, fidèle interprète du Prince de la Paix, a continué de faire entendre à l'univers ses miséricordieux accents. Et ces appels répétés ont rappelé aux chefs d'Etats que l'unique arbitre des nations, que l'unique souverain dont le désintéressement et le prestige soient hors d'atteinte, est toujours au Vatican.

Puis le Pape s'est tourné vers les blessés. Il a distribué largement, dans tous les pays belligérants, des secours puisés dans le trésor de son

Le dernier adieu

Mardi les populations des provinces maritimes, renforcées de nombreuses délégations de personnages distingués venus de toutes les provinces de l'est et de l'ouest du Canada, ont fait à sir Charles Tupper des funérailles nationales. Nul n'aura mieux mérité que le vieux chef, que le valeureux protecteur des minorités, ce témoignage tangible de la reconnaissance d'un pays.

Sir Charles Tupper aura été pour le Canada tout entier l'une des personnalités les plus marquantes qui aient rempli la dernière moitié du siècle dernier. Au cours de sa remarquable et longue carrière, sir Charles Tupper a fait assez pour que son nom soit à jamais inscrit non seulement dans l'histoire du Canada, comme celui d'un de ses fils les plus intelligents et les plus bienveillants, les plus habiles, les plus justes et les plus loyaux, mais aussi incrusté dans le bronze.

Peu d'hommes ont eu une carrière aussi bien remplie que celle de sir Charles Tupper, et ses succès de grande politique ne se comptent pas plus que ses œuvres remarquables envers le Canada aussi bien pour les provinces de l'est que pour celles de l'ouest.

En outre, peu d'hommes d'état canadiens ont contribué plus que sir Charles à resserrer les liens du Canada avec la mère patrie. Et, sous ce rapport, il est parti sans doute satisfait de son œuvre et du travail de ses héritiers politiques ; car, aujourd'hui plus que jamais, nous sommes les témoins émus des manifestations de cette entente cordiale qui existe entre l'Angleterre et sa colonie du Canada.

Pour les vétérans blessés

La commission nommée récemment pour s'occuper des soldats invalides, qui reviendront du front, a déjà abattu beaucoup de besogne.

"auguste pauvreté". Quo de souffrances Benoît XV a ainsi contribué à soulager ! Et toujours ces dons généreux étaient accompagnés de paroles paternelles, qui consolait encore plus les cœurs que ses larges aumônes ne soulageaient les corps.

Ce fut, ensuite, la grande œuvre du soulagement des prisonniers qu'entreprit le Pape. Il fit distribuer partout aumônes, livres de piété, dons de toute sorte ; il s'occupa, surtout, de fournir aux catholiques des camps de concentration, des prêtres parlant leur langue et capables de soutenir leur âme, par la célébration de la messe, la confession et la communion, dans cette terrible épreuve de la détention en terre étrangère.

Benoît XV poussa même sa paternelle sollicitude jusqu'à demander aux chefs des Etats belligérants d'instituer l'échange des prisonniers invalidés par la guerre, et cette grande œuvre de miséricorde, dont bénéficieraient les protestants aussi bien que les catholiques, s'accomplit avec le plus grand succès, et pour la plus grande consolation des malheureux blessés et de leurs familles.

Tout récemment le Pape intervenait encore pour obtenir que, dans tous les camps de concentration, les prisonniers obtinissent des autorités militaires les facilités les plus grandes pour assister régulièrement à la messe, le dimanche.

Enfin, en octobre dernier, Benoît XV faisait porter au Sultan de Turquie, par son délégué apostolique à Constantinople, Mgr Dulci, une lettre autographe, où Sa Sainteté demandait protection pour les malheureux Arméniens et protestait avec une ferme dignité contre les massacres des malheureux habitants de cette province ottomane. Nous savons, aujourd'hui, par *L'Osservatore Romano*, que la protestation pontificale a eu plein effet et que les Arméniens doivent, aujourd'hui, à Benoît XV d'être traités plus humainement par les féroces Turcs.

Jamais, peut-être, la Papauté n'est apparue plus grande aux yeux des peuples, que dans cette première année du règne de Benoît XV.

L'organisation des comités provinciaux dans Ontario, Québec, le Manitoba et la Saskatchewan est complète. L'hon. W. A. Simard, conseiller législatif, est le président du comité de Québec. Le travail qui réclamera tout d'abord l'attention de la commission sera de trouver un emploi pour les soldats invalides qui seront empêchés de suivre leurs anciennes occupations. La commission s'occupera ensuite de l'éducation technique qui sera donnée aux soldats. L'arrivée de chaque transatlantique ramenant au pays des soldats invalides voit le travail de la commission augmenter. Le "Metagama" qui est arrivé à Québec, avait à bord six cents soldats invalides. Tous ces soldats devront passer un examen devant un bureau de médecins. Ceux dont l'état est sérieux seront envoyés aux hôpitaux.

NOUS N'AURONS PAS LA CONSCRIPTION DANS NOTRE PAYS

Au cours d'une causerie faite mardi à Vancouver, devant le "Canadian Club", l'hon. Robert Rogers, ministre des travaux publics dans le cabinet fédéral, a déclaré que nous n'aurons pas besoin de recourir à la conscription, en Canada.

"S'il y a une chose dont le Canada puisse être fier plus que de toute autre, a dit le ministre, c'est de l'absence complète et absolue du besoin de la conscription en Canada. Nos hommes ont montré et montrent encore qu'ils sont toujours prêts. Nous nous enorgueillissons de ce que le jour où la conscription sera nécessaire ne viendra jamais en Canada.

"Partout au milieu de nous règne l'esprit de loyauté et de patriotisme qui assurera la victoire pour notre drapeau."

Le ministre a ajouté que le gouvernement fera du recrutement tant que cela sera nécessaire, tant qu'il y aura des volontaires et tant qu'on aura les moyens de les équiper.

VEUT-ON

PARALYSER L'ACTION DE LA CONVENTION DES ARTISANS EN ELIMINANT LA PERSONNE DE M. GAUTHIER DE LA DISCUSSION

La Convention générale des Artisans est convoquée pour le 22 courant.

Nous mettons les délégués des succursales en garde contre les termes de cette convocation, qui, s'ils sont suivis à la lettre, élimineront la personnalité de M. L. J. Gauthier du débat qui ne pourrait alors se terminer que par un semblant de blanchissage.

La lettre adressée aux délégués dit en effet que : "le but de cette convention est d'étudier les accusations portées par certains journaux sur les transactions financières de la Société."

Rien n'est moins exact. La Société n'est pas en cause, ses transactions sont inattaquables.

Il s'agit de M. Gauthier ! Il s'agit des opérations de M. Gauthier, que l'on a dit tomber sous le coup de la loi.

Il ne s'agit que de cela. Que les délégués ne se laissent pas abuser, qu'ils ne se laissent pas intimider, qu'ils ne se laissent pas séduire par des considérations stériles.

C'est sur les opérations de M. Gauthier que l'on doit discuter, ce

sont ces opérations qu'il faut juger. Le reste n'est que vaine rhétorique.

Les lignes suivantes de *La Patrie* jettent un singulier jour sur toute cette affaire, elles sont bonnes à reproduire.

Qu'on en juge :

"Nous avons raison de soupçonner, dit notre confrère, que, après les révélations faites par le *Pays*, et relevées par la *Patrie* parce que les articles de la feuille hebdomadaire ne recevaient pas de réponse, il y avait, parmi ceux qui ont eu mission de placer les fonds de la Société des Artisans, des gens qui n'avaient pas la conscience tranquille.

"Nous en avons eu la preuve lorsqu'un mystérieux émissaire, se donnant comme attaché à une agence privée de détectives, est venu essayer d'exercer sur le directeur de la *Patrie* des moyens d'intimidation.

"Nous espérons que ce personnage racontera à ceux qui l'ont envoyé, comme il a été rondement mis à la porte !"

N'est-ce pas que cela est intéressant !

CANADIENS - FRANÇAIS DANS LES CANTONS DE L'EST

La Tribune de Sherbrooke publie le résultat de ses recherches sur la population des Cantons de l'Est. Les chiffres sont plus qu'éloquents. Il y a certaines conclusions que nous pourrions tirer et qui s'imposent même avec beaucoup de force, dit notre confrère, mais dont nous ne voulons pas prendre avantage pour le moment.

Comté	Anglais et autres	Canadiens français	Total
Brome	7,759	5,457	13,216
Compton	10,432	19,198	29,630
Drummond			
Arthabaska	2,317	39,273	41,590
Mégantic	4,195	27,119	31,314
Méssis jui	6,958	11,508	17,466
Richmond			
et Wolfe	7,249	32,242	39,491
Shefford	4,587	19,389	23,976
Sherbrooke	8,338	14,878	23,216
Stanstead	9,794	10,971	20,765
	60,624	179,035	239,659

Cité de Sherbrooke.			
Nord	2,847	848	3,695
Centre	566	2,351	3,417
Sud	1,018	3,258	4,276
Ouest	844	2,796	3,640
Est	784	3,557	4,291
	6,009	13,395	19,314

Au Parlement fédéral

Bien que la date de l'ouverture du Parlement n'ait pas encore été décidée, on croit généralement qu'elle aura lieu vers le 13 ou le 20 janvier prochain.

La session sera de courte durée, et il n'y a pas de raisons pour qu'elle dure plus que la dernière. La principale question sera celle de l'extension du Parlement. On traitera de la question des dépenses de guerre du Canada. Il y aura plusieurs sièges vacants à la prochaine session vu le nombre de députés en service actif et le nombre de ceux qui ont manifesté le désir de prendre du service soit au Canada soit sur le théâtre de la guerre.

Les conditions de paix

Un câblogramme de Londres au *N. Y. Times* cite un article par le Très Hon. Masterman publié dans le *Chronicle* et intitulé : "Les seules conditions de paix possibles". L'intérêt de cet article vient de ce qu'on le croit inspiré par le gouvernement anglais.

M. Masterman cite d'abord les paroles du premier ministre Asquith, prononcées à ce sujet en octobre 1914, puis il dit :

"On devra vendre à la Belgique son indépendance complète et l'Allemagne devra lui payer une indemnité suffisante pour se reconstruire ses collèges et ses villages détruits, pour relever ses industries ruinées, pour compenser amplement la mort de ses enfants.

LE SPHINX PARLE!

A PROPOS DE LA FAMEUSE ENQUÊTE.

Le fait est trop rare pour être passé sous silence : il y a eu la semaine dernière, dans *"La Tribune"*, un article presque courtis, écrit en français, et dont l'auteur paraît avoir le souci d'argumenter.

Tout arrive !

Sans doute l'écrivain qui l'a pondu n'est qu'occasionnel ; les manchettes de M. de Buffon ne lui sont probablement pas familières et il doit avoir la parole plus facile que l'écriture. Son article est quelque peu laborieux et l'esprit dont il a voulu le semer est évanoui. L'on suit que tels mots, qui paraissent piquants dans le fond de l'improvisation, au Palais ou sur un "hasting", s'évanouissent lamentablement dans la phrase écrite.

Mais, du moins, il n'injurie pas ! Cela aura bien dû étonner ses lecteurs dont le palais est blasé par des mets plus épicés.

Ayant à défendre une mauvaise cause, il la plaide par après et... à côté. Il critique notre compte rendu des séances, qu'il qualifie de résumés à l'eau de vaisselle, il y répond par des arguties à l'eau de guimauve et il geint parce que notre jugement n'est pas de son goût.

Nous ne pouvons lui en vouloir, bien qu'il ait pris plus des 24 heures traditionnelles pour maudire ses juges.

Il parle du reste beaucoup plus de certains témoignages accessoires que des conclusions tirées de l'ensemble des dépositions. Nous ne le suivrons pas sur ce terrain où il galopé comme un poulain échappé, mais où il aurait pu se promener plus tôt.

Nous lui ferons simplement remarquer que *"Le Courrier"* a été le seul journal qui ait donné un compte rendu complet des débats, qui ait résumé clairement — quoiqu'il en dise — tous les témoignages, qui ait rapporté impartialement — quoiqu'il soutienne — tous les arguments, pour ou contre, et qui ait tiré une conclusion logique des débats.

"La Tribune" n'en a même pas donné la physionomie, elle qui avait provoqué l'enquête, et il eût espéré d'être au moins loyal qu'elle publie le texte des dépositions des témoins et le jugement de la commission.

Nous avons donc suivi assidûment les audiences, nous en avons tiré la quintessence pour nos lecteurs, et, avec les gens de bon sens, véritablement impartiaux, nous avons exonéré M. Boulay de tout blâme.

Si l'occasionnel rédacteur de *La Tribune* nous avait lu, il nous donnerait acte de ce que nous n'avons exonéré ni le conseil, ni le département de la voirie, ni l'ingénieur, de toute responsabilité, et il aurait pu voir que nous avons sévèrement qualifié les "royautés" prélevées par certains engagés de la corporation.

Nous avons dit que nous trouvions à la fois mesquin et ignoble d'attaquer des subalternes irresponsables ; nous le répétons : c'est à la tête qu'il faut viser quand on a des motifs de critique sérieuse.

Aller chercher une aiguille dans une meule de foin pour tenter d'accabler un employé qui exécute les ordres qui lui sont donnés, nous paraît besogne peu glorieuse, et M. Lussier, dans son résumé des faits, l'avait si bien senti qu'il abandonna presque la prévention Boulay pour viser "le système".

Et il était dans le vrai. Notre savant ami, comme on dit chez Thémis, dit que nous pardons de voir que l'enquête ne couvrait que les opérations de quelques mois.

Nous lui répondrons par la déclaration de M. Lussier à la dernière séance de l'enquête, il n'y a jamais eu ici de travail de cette importance et puis, du reste, il ne s'agissait que de ceux là.

Mais quelle que soit la plaidoirie qu'on nous produit après coup, basée sur des arguties retrouvées un peu tard, nous maintenons tout ce que nous avons dit, nous affirmons la sincérité et le suffisant développement de nos comptes rendus, et nous réitérons nos conclusions, entérinées du reste par des échivons dans lesquels nous avons une absolue confiance, dont ils se sont toujours montrés dignes, et sans qu'aucun d'eux soit intervenu.

Si notre contradicteur veut discuter dans *La Tribune* des détails de l'enquête, que cette feuille publie d'abord le texte des témoignages et du jugement pour que ses lecteurs

soient éclairés sur le débat dont elle n'a soufflé mot.

S'il veut aller à la source des abus et des négligences possibles, par des moyens plus francs et plus dignes que ceux employés par *La Tribune*, nous l'approuverons. Ce but est le nôtre, nous l'avons toujours proclamé.

Mais nous répudions la manière dont on a amorcé toute cette affaire, nous répudions la campagne de presse diffamatoire qui a été faite contre un modeste sous-ordre, parfaitement inconnu de nous, nous répudions cette chasse aux signatures, dans les conditions où elle a été opérée, pour obtenir une enquête dirigée contre un bon émissaire que l'on a voulu charger de tous les péchés d'Israël.

C'est affaire de goût et de délicatesse.

Notre honorable contradicteur, qui a voulu faire preuve d'une ironie qui n'a rien de transcendant, trouve que nous avons pris des allures de sphinx pour suivre les séances de l'enquête.

Mou Dieu ! on fait ce qu'on peut ! Avec un peu plus de barbe et moins de cheveux nous aurions pu nous donner des airs de faune épiant le silence de la forêt. Mais ceci est fait double emploi dans le tableau.

Nous faisons remarquer à l'occasionnel correspondant de *La Tribune* que cette réponse s'adresse à lui seul et non à cette feuille avec laquelle nous ne voyons pas nous commettre. S'il lui plaît de continuer la discussion, nos colonnes lui sont ouvertes, ses réponses y seront insérées et leur texte scrupuleusement respecté. S'il préfère continuer à d'abord sa prose dans le canal qu'il a d'abord choisi, nous lui réitérons qu'il pourra le faire sans crainte de controverses tant que *La Tribune* n'aura pas publié tous les documents de l'enquête.

COUPS DE BEC

Pourquoi ? — Pourquoi en a-t-on — en vain — le détruire l'argumentation sur laquelle *Le Courrier* a basé ses conclusions de l'enquête, alors qu'on ne souffre mot du jugement officiel qui arrive au même résultat par les mêmes motifs ?

Serait-ce qu'il n'attachait — sans vouloir le dire — plus d'importance à l'avis du *Courrier* qu'à celui du Conseil ?

Cela ne manquerait pas de bon sens, car le Conseil était à la fois juge et partie et le *Courrier* a été seul à relever cette anomalie.

C'est égal, on met notre modestie à une rude épreuve.

Morale en action — "De mortuis nihil nisi bene" — il ne faut dire des vivants que du mal.

Il y a des gens qui n'ont pas lu Henri Heine et n'agissent pas autrement.

Question d'optique — Il y a des hommes qui voient l'humanité en mauve, d'autres la voient en... fauves.

M et F. — On épouse une idée fautive, on la soutient, elle paraît faire des adeptes, c'est la lune de miel.

Tout s'effondre, tout croule, on ne veut pas reconnaître qu'on a tort : c'est la lune de miel.

Qu'est-ce ? — Qu'est-ce qu'une traversée ?

C'est une bande de pavé posée entre deux coins de rues, qui permet de passer de l'un à l'autre sans trop se croquer quand il... fait beau.

M. COUSINEAU EST MALADE

Nous apprenons avec regret que M. Cousineau, chef de l'opposition à la Législature de Québec, est retenu chez lui par la maladie. Le chef de l'opposition espère cependant qu'il pourra vaquer à ses occupations prochainement. Ses amis lui souhaitent un prompt rétablissement et toute la vigueur dont il a fait preuve déjà.

CHRONIQUE LOCALE

LES FILTRES

IL FAUT PARLER DE L'ADJUDICATION PENDANT QU'IL EN EST TEMPS ENCORE

Le Conseil a voté, et les électeurs ont ratifié, une dépense de \$75,000 pour l'établissement de nouveaux filtres à gravité destinés à fournir à la ville de St-Hyacinthe une eau débarrassée de toute impureté et de tout germe morbide.

Nous avons aplaudi à cette décision, que nous cherchions à provoquer depuis nombre d'années, mais nous pensions avoir, avant que les travaux ne soient adjugés, à présenter certaines remarques dont on comprendra l'importance.

Le rapport de M. l'ingénieur Gaudin, présenté au Conseil en juillet dernier, conclut par l'estimé suivant du coût probable des travaux :

Réservoir en béton, bâtisses, etc.....	\$ 35,000
Machinerie.....	30,000
Puits pour pompes, déplacement de conduite, etc.	7,000
	\$72,000

On a voté \$3,000 de plus pour avoir une certaine marge, ce qui est naturel.

Mais on nous fait observer maintenant que cet estimé n'est pas complet et que les fondations, qui n'y auraient pas été prévues se monteraient à \$25,000 environ.

Ceci rehausserait singulièrement le coût du travail.

Nous demandons sur ce point des éclaircissements qu'il sera bon de donner avant d'adjuger les travaux, il ne faut pas que les contribuables puissent dire plus tard qu'on a abusé de leur crédulité et de leur bon vouloir.

Le cahier des charges est à la disposition des aspirants soumissionnaires à l'Hôtel-de-Ville, où nous en avons demandé une copie.

Nous protestons d'abord, avec la plus grande énergie, contre le fait que ce cahier des charges est rédigé en anglais. C'est un mépris flagrant des droits de notre langue, d'autant moins tolérable qu'il vient à une heure où on devrait plus que jamais revendiquer l'usage du français.

Que les maisons anglaises s'adressent à nous en anglais, c'est leur droit strict, mais c'est le nôtre de nous adresser à elles en français. Pour une adjudication de \$75,000, nous pouvons bien leur imposer le trouble d'une traduction.

Mais il y a dans ce cahier des charges quelque chose de plus grave; il y a une clause dont il faut souligner la singularité.

Cette clause, la dernière, dit que le soumissionnaire devra donner les noms de 5 cités dans la province de Québec ou 5 autres placées dans des conditions climatiques similaires, où il aura installé avec succès le genre de filtres imposé par le cahier des charges.

On comprend aisément combien cette clause est prohibitive. Une ou deux maisons peut être dans les conditions indiquées. A quoi bon alors faire tous les frais qu'entraîne une adjudication de cette importance.

Il y a là dira-t-on plus tard, une volonté d'avantager cette ou ces maisons.

D'autres, certainement, peuvent présenter des garanties suffisantes à la Ville sans se trouver dans la condition spécifiée plus haut.

Nous ignorons par qui cette clause a été introduite dans le cahier des charges, il est regrettable que le conseil traite à huis clos des questions aussi importantes; quand il s'agit d'adjuger la fourniture d'un wagon de charbon ou de six vestes de policiers on discute en public les conditions de la fourniture et pour un contrat de \$75,000 on agit en conseil privé, ce n'est pas très logique.

Nous espérons que les questions dont nous parlons ci-dessus seront posées devant le conseil et que la clause que nous visons sera rapportée par lui. Elle est souverainement injuste et si l'on répond qu'elle est là pour offrir une garantie à la Ville nous pouvons demander pourquoi on fait le simulacre d'une adjudication alors que l'on doit savoir où s'adresser sans cette comédie.

Quant à la question des fondations non prévues, nous la posons sans rien affirmer, parce que des bruits courent là-dessus.

Le Conseil aura tout intérêt à traiter ces questions un grand jour afin que l'on puisse établir les responsabilités. Pour notre part nous n'hésitons pas à nous faire l'interprète de ceux qui demandent des explications.

L'affaire en vaut la peine.

LE R. P. DOYON AU FRONT

Dans notre numéro du 6 novembre nous avons fait appel à nos lecteurs et sollicité des dons pour envoyer au R. P. Doyon, capitaine-aumônier du 22^e régiment.

Nous disions quel plaisir le vaillant prêtre aurait à recevoir quelques douceurs qu'il pourrait distribuer à ceux de ses soldats qui n'auront pas de cadeaux de Noël alors que d'autres auront à cette occasion le réconfort de quelques petites choses dont ils sentent la privation dans les tranchées.

Nous avons déjà reçu plusieurs dons et faisons un dernier et pressant appel à nos amis, aux amis du R. P. Doyon et à tous les cœurs charitables.

Les dons—tabac, chocolat, sous-vêtements, etc.—sont reçus au bureau du *Courrier* et à la bijouterie Lamarche. Nous en publierons la liste dans notre prochain numéro.

L'expédition doit se faire le 25 novembre au plus tard, prière de nous faire parvenir les offrandes avant jeudi. Nous achèterons des cigarettes et du tabac avec les dons en argent—si modestes soient-ils—qui pourraient nous parvenir.

Le R. P. Houle nous communique une lettre qu'il vient de recevoir du R. P. Doyon.

Notre excellent ami est dans les Flandres belges; les Flandres, dit-il, "chères aux peintres des moulins à vent, des belles cultures, des gras pâturages, des beaux attelages de forts chevaux".

La saison est humide, "sans espoir de blancs neiges" et le service est fatigant.

Le R. P. Doyon demande qu'on lui envoie des sous-vêtements, sans retard, car il en a le plus grand besoin.

On voit que notre appel est venu à son heure et nous espérons qu'il sera entendu.

"Priez et faites prier pour moi" dit le vaillant prêtre en terminant sa lettre. C'est de tout cœur que nos lecteurs répondront à ce vœu que nous leur avons déjà adressé.

POUR LA CROIX-ROUGE

Le Cercle St-Jean-Baptiste a rendu avec succès, mardi, le drame dont nous avons déjà eu l'occasion de parler: "Jean le Mau dit".

Nous donnons ci-dessous les comptes de cette soirée, dont le bénéfice net va à la Croix-Rouge.

REVENUES :	
243 billets à \$0.35	\$85.05
7 billets à 0.25	1.75
Total :	\$86.80
DÉPENSES :	
Orchestre	\$10.00
Imprimés	12.00
Piano	3.00
Grimage	2.00
Costumes, accessoires, charretiers, et divers	15.00
Total	\$42.00
Bénéfice net :	\$44.80

Merci au nom des blessés.

A LA PHILHARMONIQUE

Le mardi 30 novembre la Philharmonique célébrera, selon sa traditionnelle coutume, sa fête patronale: la Ste-Catherine.

On sait de quelle joyeuse façon elle procède d'habitude, nul doute que cette fois encore il y ait du plaisir pour tous.

Notre excellente fanfare fêtera, en même temps, le 37^e anniversaire de sa fondation. C'est la seule société canadienne de musique qui puisse se glorifier d'une existence aussi longue sans interruption d'activité.

Ad multos annos.

ON RECONNAIT

partout les liqueurs douces les plus rafraichissantes sont celles de la Cie d'Embouteillage "Idéal". Essayez-les et n'oubliez pas "A. Maki", l'eau minérale par excellence.

M. GAUTHIER SE DEFEND

On plutôt il tente d'égarer l'opinion des membres des Artisans.

On se rappelle cet article de *La Presse* accompagnant une grande page de publicité payée, laquelle démontrait que les fonds de la Société étaient prospères.

Cet article laissait croire que la Société était attaquée, alors que M. Gauthier seul est en cause.

Nous y avons répondu en temps et lieu, inutile d'y revenir.

Mais nous avons le droit de nous étonner de voir que l'organe des Artisans reproduit cet article.

Qui donc l'y a fait insérer ?

M. Gauthier ou le Conseil Exécutif ?

Ni l'un ni l'autre n'ont le droit de mentir dans le journal officiel des Artisans.

Et c'est un mensonge que de dire que certains journaux ont demandé si le Conseil faisait le placement des fonds d'une manière sage et prudente.

Ce n'est pas vrai ! On a accusé M. Gauthier d'opérations aussi louches, aussi ilégales que fructueuses pour lui.

Qu'il s'explique là-dessus et qu'on ne tente pas de le sortir, au moyen d'échappatoires, du bain de boue où il lui plaît de rester depuis plus de deux mois.

Désagréés, ouvrez l'œil... et le bon !

UN CLUB DES MARCHANDS

La séance tenue jeudi par la Chambre de Commerce avait attiré un grand nombre de membres. La question de transformer la Chambre en un club de marchands, plus actif et plus efficace pour les intérêts des adhérents a reçu bon accueil.

Une commission a été nommée pour étudier le projet et faire rapport à la prochaine réunion. Ce comité se compose de MM. Solis, Feller, Godard, Berthiaume et Ducharme.

Le nouveau club aurait un local pémanent avec salle de lecture pour renseignements commerciaux.

Il a été décidé également de demander au G. T. R. de retarder d'une demi-heure le train de 10 h. 34 pour Montréal.

CONFERENCE AGRICOLE

M. l'abbé Martin, autrefois professeur à l'Ecole d'Agriculture de Ste Anne de la Pocatière, et actuellement inspecteur des Ecoles Ménagères, est venu donner cette semaine une conférence agricole à l'Ecole Normale.

Ses auditeurs y ont pris le plus vif intérêt.

LA STE-CECILE

A l'occasion de la Ste Cécile, il y aura mercredi, au Séminaire, une intéressante soirée musicale, offerte à nos élèves et à leurs parents.

Le programme comporte, outre des morceaux d'orchestre et des chœurs bien choisis, une amusante opérette: "Le Concert", interprétée par des élèves qu'on dit bien doués.

Bon succès aux jeunes artistes.

SERVICE ANNUEL

Mercredi prochain, 24 du mois courant, à huit heures et demie les Sœurs Grises de l'Hôtel-Dieu de St-Hyacinthe feront chanter dans leur église, le service annuel pour les bienfaiteurs de leur institut.

UN NOUVEAU GENRE DE PAVAGE

Un charretier a eu cette semaine la délicate attention, au la malchance — cela dépend du point de vue — de verser devant nos bureaux un demi baril de malsasse.

Aussitôt gelé ce nouveau pavage paraissait bien, il semblait solide et les tondeurs s'offraient la rare joie de lécher la voirie, mais, au premier rayon de soleil, la "patente" dévoila de sérieux inconvénients.

Ce ne serait pas la peine de poursuivre l'expérience, l'asphalte est certainement de beaucoup supérieur.

LA NEIGE

La toute première neige était tombée ici le 4 novembre et, en vertu du proverbe, on n'attendait

une chute plus sérieuse qu'un mois après. Elle est venue plus tôt et mardi la terre était parée du blanc duvet précurseur d'un hiver que l'on dit devoir être rude.

Cette neige, et la pluie qui l'avait précédée, ont arrêté les travaux de construction assez nombreux actuellement.

CONCERT

On nous annonce pour le 16 décembre prochain un intéressant concert musical avec le concours de M. Ern. Plamondon, le réputé violoniste canadien, et d'autres artistes de valeur.

Nous donnerons prochainement de plus amples détails.

ECOLE DE CHANT

M. Plamondon, de Montréal, est venu mercredi ouvrir son cours de chant à St-Hyacinthe et donner sa première leçon.

La classe est déjà suffisamment nombreuse et compte de jolies voix auxquelles le réputé professeur va donner la science.

M. Plamondon nous a exprimé sa grande satisfaction et son agréable surprise d'avoir rencontré ici des élèves bien doués.

Ses cours auront lieu les mercredis et samedis après-midi à la Philharmonique.

PRIEUR A NOTRE-DAME DE GRACES

De *La Patrie*: Le R. P. Francis Marion vient d'être nommé prier du couvent des Dominicains à Notre Dame de Grâces, charge vacante depuis que le R. P. Béliveau a été appelé à St-Hyacinthe.

Le nouveau prier de N. D. de Grâces n'a que 36 ans, cependant il a déjà occupé des postes importants à St-Hyacinthe et à Ottawa. Il est le fils de l'ancien député Marion, de St-Paul l'Érmité. Après un brillant cours d'étude au collège l'Assomption, il entra chez les Dominicains en 1896. Sa nomination à N. D. de Grâces est accueillie avec joie.

EN FAILLITE

La maison juive Michaël Greenberg, de la rue St-Simon, est en faillite.

Cession de ses biens a été faite par le sieur Greenberg au bureau du protonotaire.

La liste des créanciers accuse un montant total de dettes de \$105,681.

Tous les créanciers sont de Montréal, Québec et Toronto, le seul de St-Hyacinthe est une banque, dont la créance de \$4000 est garantie.

On ignore le montant de l'actif.

Il ne faudrait pas croire que cette faillite est un indice de l'état des affaires à St-Hyacinthe, qui, vu les circonstances, est très satisfaisant.

VA ET VIENT

— Mme Veuve A. Galipeau, demeurant à St-Roch du Richelieu depuis quelques années viendra prochainement résider en cette ville, 67 Concorde, avec son fils Raoul, comptable à la Banque Nationale.

SOIREE D'AMIS

A l'occasion du départ d'un ami, Melle A. Després réunissait ces jours derniers, à sa demeure, quelques intimes.

Il y eut chant, musique par Mlle Léa Rouleau, déclamation par M. I. Borduas, et autres divertissements. L'on se retira à une heure assez avancée, enchanté d'avoir passé une si agréable soirée.

Étaient présents: Mlles E. Gaboury, L. Rouleau, D. St-Onge, F. Boucher, C. Lemoine, A. Filibotte, L. Beauchesne, A. Després; MM. I. Borduas, P. Borduas, A. Richard, D. Gaboury, P. Lavallé, M. Bienneau, E. Houle, A. Thibault.

DECES

En cette ville, le 15 novembre, est décédé à l'âge de 27 ans, M. Eugène Vaquié, imprimeur, et fils de notre estimé concitoyen M. Augustin Vaquié.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte, outre son père et sa mère, un frère et deux sœurs inconsolables.

Les funérailles ont eu lieu mercredi matin au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

POURSUITE CONTRE M. GAUTHIER

Des membres des Artisans demandent la déchéance de leur président et une reddition de comptes de \$50,000.

MM. Ludger Gravel, Alfred Lambert, Joseph Thibeault, Théodore A. Grothé, Joseph Lamarche, Avila Bourbonnière, Vital Grenier, J. V. Désaulniers, tous anciens présidents généraux de la société des Artisans Canadiens-français, et faisant partie de la Convention, viennent d'intenter une poursuite contre M. L. J. Gauthier, avocat et président général des Artisans, et la Société des Artisans Canadiens français mise en cause. On demande la déchéance de ce président et une reddition de compte, s'élevant à \$50,000.

Un bref de sommation à cet effet, rapportable dans les délais légaux, a été produit jeudi matin au bureau du protonotaire.

Mtmes Saint-Jacques, Filion et Lamothe représentent les demandeurs.

Les porteurs étaient: MM. Eug. St-Jean, A. Phaneuf, H. Isabelle, L. Boucher, I. Aubry et A. Plante. A la famille si cruellement éprouvée, *Le Courrier* offre ses plus sincères sympathies.

NAISSANCES, DECES, MARIAGES.

Senaine du 12 au 19 novembre

CATHÉDRALE

Baptêmes.—Du 13, Marie Gilberte, fille de Gilbert Brunette et Alma Dupont.

Du 14, Jos. Pierre Adélar, fils de Léopold Lussier et Angéline Choimière.

Du 15, M. Corine Yvette, fille de Victor Chabot et Céline Lussier.

Du 15, M. Rose Jacqueline, fille de Stanilas Laparle et Rosiana Calproa.

Du 16, Jos. Wilfrid Hormidas, fils de Didace Rodier et Léonie Bourque.

Sépultures.—Du 15, Archange Lapré, 2 ans.

Du 17, Eugène Vaquié, 27 ans.

Du 17, Narcisse Barque, 57 ans.

Mariages.—Du 15, Albani Sénécal et Alice Beaudoin.

Du 15, Eugène Létourneau et Marie Anne Coutu.

EGLISE NOTRE DAME

Baptêmes.—Du 12, Marie Jeanne Lucile, fille de Eugène Beauregard et Laura Allard.

Du 13, Jos. Hugue Roland, fils de Origène Maheu et Blanche Lapierre.

Mariages.—Du 15, Jos. Maurice Tarte et Cora Tarte.

Au Conseil

Séance du mercredi 17 novembre.

Absents: MM. Amyot, Payan et Girard.

Après une longue absence M. Blanchard a repris son siège.

Bien que le Conseil n'ait pas siégé la semaine dernière, l'ordre du jour n'est pas chargé.

LES RÉSERVOIRS

Le Conseil n'ayant pas encore reçu de renseignements suffisants à propos de l'établissement des réservoirs à gazoline, la question est ajournée.

L'ÉCLAIRAGE DU MARCHÉ

M. J. W. St-Jean, mis en demeure de mettre en bon état l'installation du marché, écrit à la ville de faire faire les travaux à ses frais.

Après discussion sur la manière de faire exécuter ce travail, le Conseil décida de demander des soumissions d'après les exigences des assureurs.

ACCIDENT DE VOIRIE

Le 11 novembre M. Paul Richer, qui passait en auto près du kiosque, est allé se biter contre un tas de pierres que l'on n'avait pas éclairé. Il réclame \$9.50, montant des réparations nécessitées à sa voiture par cette négligence.

Le rapport du chef de police étant différent des allégations de M. Richer, l'affaire est ajournée pour enquête.

LICENCE

M. W. Tanguay, qui tient un restaurant rue Caecades et qui va partir pour Drummondville demande à transporter sa licence à un chiuois, son cuisinier.

Accordé à la condition que tous les arriérés de taxes soient payés avant le transport.

LA ST-VINCENT DE PAUL

La Conférence de St-Vincent de Paul de la Ville sollicite un octroi pour l'achat de vêtements aux enfants pauvres afin de leur permettre de fréquenter l'école.

M. Fontaine propose de lui allouer le même subside que pour le dernier exercice, soit \$50.

cinthé et qu'il y aura moins de misère cet hiver. On pourrait voter \$50, quitte à donner un nouveau subside au cours de l'hiver si le besoin s'en fait sentir.

M. Jacques parle dans le même sens.

M. St-Germain fait remarquer que la St-Vincent soutient beaucoup de gens qui ont été et qui sont incapables de travailler. Il dit la noblesse du but assigné à l'argent demandé à la ville: permettre aux enfants la fréquentation de écoles.

Il fait très justement observer que si les conférences n'existaient pas, la ville devrait soutenir ses pauvres.

Le vote est pris sur le nomenclature de M. St-Germain, lequel est adopté par 4 voix contre 3.

Ont voté pour: MM. Côté, Solis, St-Germain, Campbell.

Ont voté contre: MM. Jacques, Fontaine, Blanchard.

LE G. T. R.

M. Jacques demande si le G.T.R. a répondu à la demande qui lui a été adressée de retarder d'une demi-heure le train de 10 h. 34 pour Montréal.

Le greffier n'a rien reçu, mais M. Solis dit qu'il a vu le chef de gare, lequel voudrait avoir l'avis de la Chambre de Commerce sur la question, que la Chambre examinera à sa séance du 18 courant.

LES COMPTES

Parmi les comptes présentés figure celui de M. Beauregard pour la sténographie de l'enquête. Le greffier commence à en lire le détail: Bélière, 50 cents, Charles Savard \$4... mais les échevins se refusent à cet intermède comique et crient: "Assez".

Nous ne connaissons jamais la valeur respective des témoins au point de vue sténographique.

Le total se monte à \$40.15.

NOUVELLES DES ENVIRONS

ST-SIMON

Mardi dernier, M. Zénon Caron conduisait à l'autel Mlle Alice Bélanger, de cette paroisse. Après le mariage l'heureux couple est allé prendre le déjeuner chez le père du marié, M. Iréné Caron, marchand. Parmi les invités on remarquait; M. Joseph Bélanger et son épouse, père et mère de la mariée; M. et Mme Elie Caron, M. et Mme Ephrem Ouellette, M. et Mme Louis Bélanger, M. et Mme J.-B. Gagné, M. Louis René Caron, Mlle Jeanne Bélanger, Noël Bélanger, Mlle Lucie Caron, M. et Mme Joseph Lavoie, M. Albert Bélanger.

L'heureux couple après avoir passé deux jours parmi nous, est parti pour Val Brillant, lieu de résidence.

— Le même matin, M. Albert Poirade, cultivateur de Trois Pistoles, unissait sa destinée à celle de Mlle Marie Blanche Lamare, de cette paroisse.

ROXTON FALLS

Lors de sa visite aux écoles de notre paroisse, M. I. C. Minning, inspecteur d'écoles, a donné une prime de \$20.00 à Mlle Florida Janson, de Roxton Falls, pour succès dans l'enseignement.

— Il y aura dimanche prochain le 21, une grande soirée dans la magnifique salle du couvent, donnée par les élèves à l'occasion de la fête de la Présentation de Marie.

ELEVES DEMANDES

Anglais, français, arithmétique, etc., prix modéré, attention spéciale aux élèves arriérés ou commençants.

Institutrice diplômée, pouvant donner les meilleures références.

Mme J. B. Garon, Inst., 85 1/2 rue Mondor.—16 23 80-6

CANADA, Province de Québec, District de St-Hyacinthe No. } Cour Supérieure

VOIX DE L'A. C. J. C.

SIMPLE FAIT.

On parle souvent de l'alcoolisme. A juste titre on l'appelle un fléau, fléau tel qu'il amène la mort en des proportions égales que la guerre actuelle. L'alcoolisme est aussi un désordre et un scandale. Or le fait suivant le prouvera, et vous jugerez de ce cas entre mille de son espèce, si les esprits droits, laïques et religieux n'ont pas le devoir de sévir contre l'alcoolique. La semaine dernière, une vieille femme, courbée autant sous le faix des ans que sous celui des gallons de spiritueux, entra, en état d'ébriété, chez un marchand d'alcool. Elle y acheta 1/2 douzaine de bouteilles de bière qu'elle apporta chez elle. Au sortir de ce magasin, en un tournement digne d'un derviche, elle tomba 4 fois dans l'espace de 75 pieds, s'efforçant à la vue de jeunes gens et de curieux qui en furent dégoûtés. C'est un scandale assurément. Puis, en plus, il a offensé la loi des licences par le débiteur de boissons; car il est interdit de vendre à une personne qui n'a plus l'usage de ses sens. Qu'en pensez-vous? Croyez vous que la prohibition n'aurait pas raison de s'établir à St-Hyacinthe? Un cas n'est pas coutume, direz vous. C'est vrai; mais ce n'est pas un seul cas, mais des milliers de cas qui se présentent à nos réflexions. Qui applique la loi? Pourquoi ne l'applique-t-on pas? Faudra-t-il s'en mêler?

LE GUIDE DE ST-HYACINTHE

A propos de français, avez vous jeté un coup d'œil sur le nouveau guide de Saint-Hyacinthe? Sinon, faites donc et jugez. A part la fameuse annonce juive qui dépare insolitement la couverture de ce livret, annonce qui laisse croire à une influence indue chez nous, vous remarquerez, au verso, une grande annonce, en anglais, d'une maison canadienne-française. Honte! Et la première annonce, qui dans son horreur même, donne une leçon de patriotisme à la seconde! C'est à en rougir doublement. Dans le premier cas, on a eu le sens de croire à la valeur du français; dans le second, un canadien-français qui n'a pas le sens de sa langue et en méconnaît la vitalité. L'Hotel Ottawa, hôtel canadien-français, c'est indéfinissable, ne sait que parler anglais. On s'adresse à la population française par le moyen de la langue anglaise. C'est rite, ni plus ni moins, du langage de nos aïeux et rougir de son propre nom. Comment? ceux qui se sont occupés de dresser le catalogue des adresses de cette ville, ont vu si peu clair pour accepter une telle annonce. Voilà certes deux coups nouveaux portés à notre langue.

N'est-ce pas assez, dites-nous le, pour que nous ne revendiquions pas? Attendrons-nous, dans la lâcheté, qu'on nous ait volé notre patrimoine? Nous sommes trop canadiens pour cela, et vive la jeunesse qui entre dans ce combat. Il vaut mieux prévenir que guérir. D'ailleurs notre langue est en usage partout. Voyagez quelque peu: vous reconnaîtrez qu'à Londres, on vous comprendra; qu'à Rome, on vous comprendra, qu'à Berlin, on vous comprendra. Quelle ineptie si on ne se comprend plus chez nous! Ironie du sort. Oh! Que non. Notre faute. Notre langue, sachons-le, est l'expression de notre vie morale et intellectuelle. Notre langue, c'est la patrie, c'est la science, c'est la religion, c'est le bien. Elle est donc l'expression de tous les besoins les plus relevés de notre nature: Besoin de l'imagination qui conçoit et réalise le beau; Besoin de l'intelligence qui cherche le bien; Besoin de l'être moral qui tend à pratiquer le bien, à symboliser l'infini dans la religion et à faire passer l'idée de justice dans nos institutions et dans nos relations entre hommes.

A TELLE TÊTE, TEL BONNET

D'aucuns ont trouvé très sévères mes remarques sur la fréquentation des théâtres, spécialement des vues animées. Le principe demeure ce qu'il est: dura lex, sed lex: ces endroits sont l'école du désordre, de la gangrène morale, de la mauvaise formation et autres maladies eadem farina. Quiconque les fréquente habituellement ne s'en sauve pas. L'occasion fait le larron. Cependant, est-ce à dire, qu'aller "aux vues" quelquefois, par nécessité, dans l'année, c'est un crime. Ceci arrive rarement. On a parlé des habitués, des fondateurs, des bases et des sustentateurs des vues: ceux qui les fréquentent souvent sont

tout cela à la fois. De sorte que je ne retire rien de ce qui a été écrit sur le sujet et je répte que l'habitude du théâtre tombe dans les excès dont il était question. En plus, pourquoi juger autrement ce que l'Eglise juge d'autre façon. Ne jugez pas, si vous ne voulez être jugés.

LA VOLONTÉ

Une qualité d'un bon membre de l'A. C. J. C. c'est la volonté. Sa devise doit être celle-ci: Je veux. C'est au moyen de cette faculté dont on ne saurait mesurer la puissance, que les écarts de l'imagination seront réprimés. Tous les jours nous voyons les talents médiocres atteindre des positions élevées, acquies un mérite réel: la volonté a été l'instrument principal de leur succès. La volonté est une qualité pratique. Il faut donc s'efforcer de fortifier cette faculté: pour cela une bonne direction la développera d'une manière surprenante. Or, jeunes gens, laissons la rue, laissons le théâtre, abandonnons le pool, mais unissons-nous sérieusement et laissons-nous guider par ceux qui ont charge d'âme. Voulez vous apprendre à vouloir: faites partie d'un cercle de l'A. C. J. C.? Il est aussi facile de s'accoutumer à vouloir qu'à être toujours hésitant, sans énergie. L'indécision est une véritable maladie de l'âme, qui paralyse toutes forces du corps.

REUNION

Les membres du cercle Benoit XV n'oublieront pas d'assister à leur prochaine assemblée, le 22 novembre, dans les salles du Patronage de St-Vincent de Paul.

Le Sec. Correspondant du Cercle Benoit XV.

LIVRES NOUVEAUX

ALSACE, LORRAINE ET FRANCE RHÉNANE. Exposé des droits historiques de la France sur toute la rive gauche du Rhin, avec préface de M. Maurice Barrès, par Stéphane Courbès. In-12. 2 fr., franco 2 fr. 15.

(Librairie P. Lethielloux, 10 rue Casotte, Paris VIe.)

Plusieurs auteurs ont depuis un an traité la question du Rhin français, mais aucun ne la fait avec autant d'ampleur que Stéphane Courbès dans l'ouvrage qu'il vient de faire paraître: *Alsace, Lorraine et France rhénane*. Un souffle patriotique puissant vivifie ces pages colorées où passe dans une vision attendrie et avec leurs costumes pittoresques, les belles provinces qui nous tendent les bras.

Celtiques pendant deux mille ans, usurpées par l'Allemagne au Xe siècle, elles nous appartiennent et doivent nous revenir, car la France n'a cessé de revendiquer ses droits sur elles par la diplomatie et par les armes, et a ainsi empêché la prescription de s'établir.

Protestations de Charles VIII et de Louis XI; promenade militaire de Henri II allant abreuver ses chevaux aux eaux du Rhin; campagne immortelle de Turenne en Alsace; conquête de cette province que les médailles de Louis XIV proclament définitive avec leur fière devise qui doit être la nôtre: *Grillia Germanis clausa*: la Gaule fermée aux Germains; enfin, conquête des autres provinces rhénanes sous la Révolution qui suit sagement sur ce point les traditions de la Monarchie: tel est le brillant tableau historique où l'auteur établit les droits de la France sur le sol de la rive gauche du Rhin.

Après la conquête du sol, celle des cœurs fut plus facile: la douceur et la civilisation latines dégarmanisèrent et gagnèrent si bien la population reconquise que l'ambassadeur de Prusse, Schmettau, déclarait en 1709 que l'Alsace était un *brasier d'amour pour la France et les Alsaciens plus français que les Parisiens*.

L'intérêt capital de l'ouvrage est la démonstration lumineuse, émouvante, non seulement du droit, mais des raisons militaires et économiques qu'a la France de reprendre la rive gauche: il faut reculer une frontière où l'ennemi n'est qu'à quelques étapes de Paris. Ses populations nous ont connus et aimés. L'Allemagne comme l'avouaient Bismarck et Guillaume, n'a jamais pu les germaniser complètement. Il sera facile de les refrançaiser. Débarrassés des immigrés qui repasseront le fleuve, les gens du terroir se souviendront qu'ils ont combattu sous Napoléon; le mariage de Colette et d'Asmus, impossible à Metz avant la guerre, se fera aisément sur les jolies rives de la Moselle et plus haut encore.

POUR LA FEMME

Conseils pratiques

Nettoyage des carafes: — Si les carafes sont ternies, il faut les laver avec un peu d'eau et de cendre; s'il y a des dépôts de chaux, ajoutez un peu de vinaigre et rincez bien. Des coquilles d'œufs brisées nettoient également très bien. D'autres personnes se servent aussi de gros papier jaune découpé en petits morceaux.

Nettoyage des cuivres: — Les cuivres doivent être nettoyés avec de la pâte au sable. On peut se servir aussi de la poudre Tripoli; dans ce cas, on mouille légèrement un linge, on l'imprègne de cette poudre pour en frotter les cuivres.

Il se vend également d'autres préparations à cet usage, et le mode d'emploi est alors indiqué.

Après avoir employé l'un de ces différents moyens, on frotte très énergiquement avec un linge sec pour obtenir le brillant.

Lavage des brosses: — Brosses de toilette, de cuisine ou d'office doivent être lavées à fond, au moins une fois par quinze jours; quelquefois même il est bon de le faire plus souvent. Prenez bien soin de n'en pas mouiller le dos, s'il est verni.

Le lavage devra être fait avec de l'eau ammoniacale. Versez l'eau dans une baignoire et ajoutez-y, par pinte d'eau, la quantité d'une cuillerée à soupe d'ammoniaque. Pour les brosses à cheveux, enlevez tous les cheveux qui auraient pu y rester attachés et trempez les crins dans la solution jusqu'à ce qu'ils semblent bien propres. Faites de même ensuite dans de l'eau froide.

Essayez bien toute trace d'humidité sur le dos et le manche, et, après avoir secoué vos brosses, laissez-les sécher en plein air, au soleil autant que possible.

N'essayez pas d'essuyer les crins en les frottant et ne mettez jamais de savon dessus.

Les dos des brosses d'ébène, aussi bien, d'ailleurs, que celui de toutes les brosses, lorsqu'il est verni, doit être légèrement frotté avec un peu d'huile de lin, qu'on fera pénétrer dans le bois.

Lorsque leur dos est en argent, on doit à l'occasion, le nettoyer avec du blanc d'Espagne légèrement humecté d'alcool. Mais s'il s'agit seulement d'un chiffre en argent, appliquez sur le dos d'ébène, faites attention que la poudre à nettoyer ne laisse pas de marques blanches sur le bois.

MALADIES DE L'ENFANCE

La constipation et l'indigestion, la colique, les vers, le rhume et les fièvres simples, et toutes les autres maladies bénignes des petits enfants peuvent être promptement guéries par les Tablettes Baby's Own, car l'effet de ces Tablettes est de régler l'estomac et les intestins. A ce propos, Mme H. H. Mills, de Haldimand, Qué., écrit: "Les Tablettes Baby's Own m'ont rendu un grand service, car elles ont guéri mon enfant de la constipation et d'une affection d'estomac."

Ces Tablettes sont vendues par les marchands de remèdes ou envoyées par la poste à raison de 25c la boîte par The Dr. Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

RECETTES

Gelée de poulet: — Cuisez le poulet dans un peu plus d'eau qu'il n'en faut pour le couvrir, laissez cuire jusqu'à ce que la viande se détache des os et que le bouillon soit réduit à une chopine environ. Poivre et sel au goût. Pasez et exprimez dans une passoire, puis dans un tissu grossier. Mettez de nouveau sur le feu et cuisez quelques minutes de plus. Mettez ce bouillon dans un légumier et laissez durcir sur la glace. Servez froid, en tranches, ou faites-en des sandwiches avec des tranches de pain beurrées.

Croquettes de bœuf: — Hachez fin 1/2 livre de roast beef froid, moulez 1/2 de pain rassis, émité avec un peu de bouillon, ajoutez le pain au roast beef.

Assaisonnez avec sel et poivre et quelques gouttes de jus d'oignon, mouillez avec un peu de sauce brune, ajoutez 2 jaunes d'œufs bien battus, laissez refroidir, roulez dans les miettes de pain puis dans les œufs, et faites frire dans la graisse chaude. Servez avec une sauce tomate dont voici la recette.

"Le Rhin, comme le dit si bien M. Barrès, dans la préface qu'il a donnée à l'ouvrage de M. Courbès, est un vieux Dieu loyal; quand il aura reçu des instructions il montera très bien la garde pour notre compte, et fera une barrière excellente à la Germanie".

Sauce tomate: — Faites cuire 1/2 boîte de tomates, 1 tranche d'oignon, 1 feuille de laurier et une branche de persil, — le tout ensemble — pendant 10 minutes. Faites fondre 1 cuillerée à soupe de beurre auquel vous ajouterez 1 cuillerée de farine. Versez lentement des tomates dans le beurre, assaisonnez avec sel et poivre. Versez cette sauce autour des croquettes, au moment de servir.

LES MALADIES NERVEUSES

Sont dues à la pauvreté du sang et ne se guérissent que par le sang.

Il y a une excellente raison pour laquelle les Pilules Rosses du Dr Williams ont guéri les plus graves cas de névralgie, sciaticque et autres affections appartenant à la catégorie connue sous le nom de dérangement des nerfs. Cette catégorie comprend aussi la nervosité et l'excitabilité. Chacune de ces maladies existe parce que les nerfs ne retirent pas du sang l'alimentation appropriée. La raison pour laquelle les Pilules Rosses du Dr Williams guérissent les maladies nerveuses consiste dans le fait qu'elles forment un sang riche et pur sur lequel les nerfs comptent pour avoir le ton voulu. On peut ainsi constater que les Pilules Rosses du Dr Williams guérissent les maladies nerveuses parce qu'elles vont au siège de la maladie dans le sang et ce faisant elles renforcent et fortifient tout l'organisme contre la maladie. Au nombre des nombreuses personnes dont ce puissant remède a soulagé la douleur se trouve Mlle Ethel Smith demeurant près de Barford, Ont., qui dit: "Il y a quelques années je ressentis soudain une forte douleur dans la jambe droite, entre la hanche et le genou. La souffrance devint telle que je ne pouvais reposer jour et nuit, et parfois même la douleur me faisait pleurer. Le médecin me déclara que le mal était le rhumatisme du nerf sciaticque. J'employai des liniments au point d'enlever complètement la peau, et cependant la douleur empirait de plus en plus. C'est alors que les autres nerfs de la jambe furent atteints à leur tour. J'avais des contractions et des soubresauts de la jambe et pour l'immobiliser, il fallait la tenir. Le médecin plaça alors le membre dans une enveloppe de papier mâché, mais il se passa peu de temps avant que l'autre jambe fût atteinte du même mal et on dut lui faire subir le même traitement. Je restai ainsi trois ans avec tout mon système nerveux si affreusement secoué que je craiais si une personne traversait l'appartement. Une paralysie partielle de la gorge se déclara ensuite et je pouvais rarement parler. Durant ce temps, trois médecins m'avaient donné leurs soins; ils firent tout en leur pouvoir, mais tous me déclarèrent que je ne serais jamais capable de marcher. C'est alors que mon père décida de me faire prendre les Pilules Rosses du Dr Williams. Peu de temps après avoir commencé à en prendre, je sentis qu'elles me soulageaient. Cela nous encouragea tellement que nous continuâmes l'emploi de ces pilules et, dans quelques mois, j'étais capable de faire un demi mille par jour pour aller chercher le courrier. J'ai pris en tout 18 à 20 boîtes de ces Pilules et elles ont accompli ce que trois médecins n'avaient pu faire en 3 ans. Je suis aussi bien que jamais dans le passé et je n'ai eu aucune rechute. Les membres de ma famille et mes amis attribuent ma guérison à un miracle et nous en donnons tout le crédit aux Pilules Rosses du Dr Williams".

Ces pilules sont vendues par tous les marchands de remèdes ou par la poste à 50c la boîte ou six boîtes pour \$2.50 de The Dr. Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeraient LES PRÉVOYANTS DU CANADA lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

Les enfants pleurent pour avoir le Castoria de Fletcher



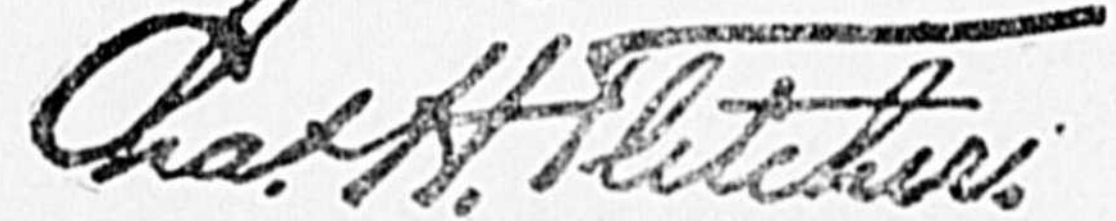
La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée et qui est en usage depuis au delà de 30 ans, porte la signature de et a été faite sous sa surveillance personnelle depuis sa découverte. Ne permettez à personne de vous tromper à ce sujet. Toutes les Contrefaçons, les Imitations et celui que l'on dit être tout aussi bon ne sont que des essais qui mettent la santé des Bébés et des Enfants en danger. L'expérience à l'encontre des essais.

Qu'est-ce que Castoria

Castoria est un substitut inoffensif à l'huile de Castor au Parégorique, aux Gouttes et au Sirop Calmant. Il est agréable au goût. Il ne contient ni Opium, ni Morphine, ni autres substances Narcotiques. Son âge est sa garantie. Il fait disparaître les vers et calme les indispositions Fiévreuses. Il guérit la Diarrhée et la Colique. Il soulage les maladies causées par la Dentition, guérit la Constipation et la Flatuosité. Il s'assimile la nourriture, règle l'Estomac et les Intestins, donnant un sommeil naturel et réparateur. La Panacée des Enfants.—L'Ami de la Mère.

LE VÉRITABLE CASTORIA PORTE TOUJOURS

La Signature de



La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée En Usage Depuis Au Delà De 30 Ans.

Nettoyage automatique par le vide

Les personnes désirant acheter ou louer un appareil électrique pour balayer leurs tapis feraient bien de venir voir les fameux appareils que nous venons de recevoir et que nous exposons actuellement à notre magasin au No. 225 rue CASCADES.

La Cie de Gaz, Electricité et Pouvoir

LES PRÉVOYANTS DU CANADA

ASSURANCE FONDS DE PENSION

Capital Autorisé: \$500,000. Actif du Fonds de Pension, le 30 Septembre 1915: \$728,681.78

PROGRESSION DE LA COMPAGNIE JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE, 1915.

	Sections	Sociétaires (Actifs)	Pensions	Actif
1909	45	1,880	5,205	\$ 15,461.94
1910	149	8,540	19,269	72,217.94
1911	224	14,228	30,910	170,670.80
1912	294	19,326	39,211	284,355.82
1913	349	24,492	47,957	423,745.31
1914	399	28,689	55,541	584,188.43
30 Sept. 1915	454	31,593	60,436	728 681.78

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeraient LES PRÉVOYANTS DU CANADA lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

ANTONI LESAGE, Gérant-Général X. LESAGE, Gérant

Bureau-Chef: Edifice "Dominion", 126, St-Pierre, Québec. Bureau à Montréal: Chambre 22, Edifice "La Patrie".

LA PRÉVOYANCE

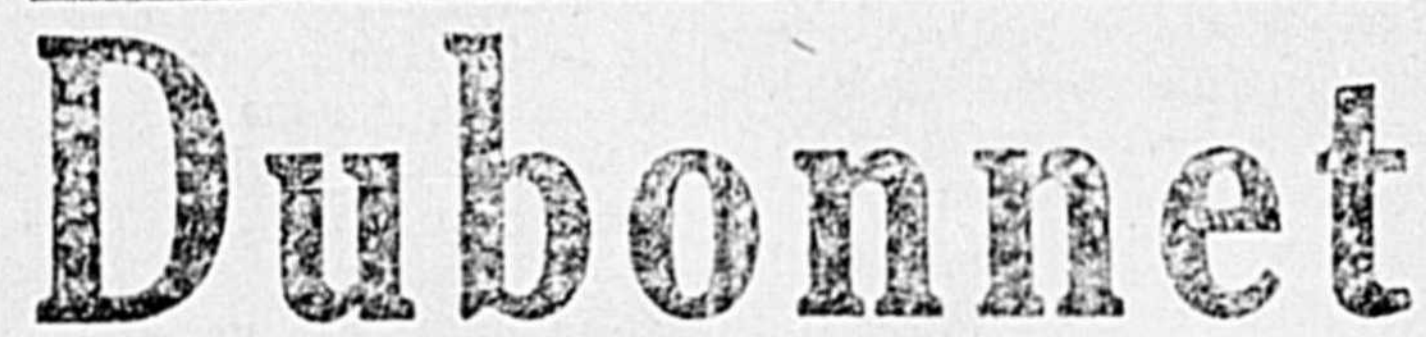
ÉMET DES POLICES DANS LES LIGNES D'ASSURANCES SUIVANTES:

ACCIDENTS, MALADIES, AUTOMOBILES, VOLS, BRIS DE GLACES, GARANTIES, ATTELAGES, RESPONSABILITÉ PATRONALE.

BUREAU-CHEF: 160 RUE ST-JACQUES, MONTRÉAL. Tél. Main 1626.

Chs. Ed. Arpin, Assistant Gérant. J. C. Gagné, Gérant Général.

Les plus Hautes Récompenses aux Expositions.



LE MEILLEUR VIN DE FRANCE TONIQUE APERITIF

La Plus Grande Boutelle

L. CHAPUT, FILS & Co, Limites, Québec, Montréal.

ABONNEZ-VOUS AU "COURRIER"

DR. J. E. A. COLLETTE

MÉDECIN-CHIRURGIEN

BUREAUX:

COIN STE-ANNE ET GIROUARD.

(Ancienne place J. de L. Taché)

ST-HYACINTHE, QUE.

TELEPHONE 311

L. E. POTVIN,

AUDITEUR

SAINT-HYACINTHE

Comptabilités, Auditions, Liquidations, Compromis, Collections, Prêts, Etc., Etc.

Tel. Bell 463

Bureau BATISSE DE L'UNION ST-JOSEPH SUR GIROUARD

L'ENFANT DORT.

POESIE INEDITE

L'enfant dort et sa tante, assise près de lui,
Tout doucement le berce en sa nacelle frêle;
L'enfant, paisible, dort et la tante a souri
Au petit innocent qu'on a mis sous son aile.

Les heures, bien des fois, ont marqué le cadran,
Depuis que le soleil l'a vue à cette place;
Elle berce toujours, "la petite maman",
En attendant qu'un autre arrive et la remplace.

Est-ce bientôt son tour à s'en aller dormir?
Il est beau d'être tante et de jouer la mère,
Mais quand on a seize ans, qu'on aime le plaisir,
C'est si long de veiller en la nuit solitaire.

Son âme n'est plus là, son cœur s'est envolé,
On le voit à ses yeux, à sa mine pensive;
Sa main ne berce plus et l'enfant réveillé,
Ahuri, la regarde et pleure, âme craintive.

Où donc s'en est allé son esprit inquiet?
Dans les sphères d'en haut, dans le pays des fées?
Car elle elle encore quelque tendre secret,
Tout au fond de son cœur ainsi qu'en ses pensées?

Voit-elle dans son rêve un ami qui n'est plus?
Un ami qu'elle espère ou qu'elle répudie?
Cherche-t-elle à trouver en l'immense reflux
De cette mer du monde, une âme sans envie?

Une âme sans orgueil, sans haines et sans fiel,
Une âme où sans danger, elle mire la sienne,
Où ses vœux s'en iraient, comme allaient vers le ciel,
Les agiles oiseaux, en la saison ancienne?

Comme l'enfant pleurait, elle vint le chercher,
Le prit sur ses genoux, pendant sa longue attente;
L'enfant était joli, tout blond, fait pour aimer,
... Moi, je l'aime beaucoup, mais j'aime mieux la tante!

ROGER RAYMOND.

4 Novembre, 1915.

A LA FERME

REFLECHISSONS

On dit que le battage en mulons nous mettrait en retard pour labourer, et surtout pour vendre le grain. Moi je dis au contraire que le fait de faire des mulons permettrait de labourer plus vite. En effet, quand vous avez quelques mulons de fait, vous ne subissez plus de retard; la pluie vous arrête comme les autres, mais vous pouvez labourer.

Est-ce vrai qu'on perd beaucoup en vendant plus tard? Le plus haut prix que nous ayons eu en août, il me semble que ça été 98 sous: aujourd'hui on vend \$1.00.

Et quand même vous vendriez un peu moins cher, est-ce que ça ne vaut pas quelque chose de s'exempter de voir arriver sur sa ferme une trentaine d'hommes et autant de chevaux? Ne voyez-vous pas que ce que vous pourriez gagner en vendant votre blé plus vite, "ce qui n'est pas sûr", vous le perdez par l'avoine que vous faites manger à ces trente chevaux.

Des gens qui viennent de loin avec des chevaux maigres ne s'en retournent-ils pas avec des chevaux engraisés et surtout à 70c beaucoup d'argent dans leurs poches. Des charretiers, avec leurs chevaux nourris avec de pleines chaudières d'avoines ne vous coûtent-ils pas trop après tout? N'est-ce pas trop d'argent qui part de chez vous?

Je connais des cultivateurs qui payent jusqu'à \$1200 ou \$1500 de battage. Payer 10 sous le minot et attendre jusqu'à tard en automne pour battre son grain, mais c'est une ruine.

Pour battre en mulons il faut au plus une dizaine d'hommes avec deux chevaux pour l'eau et un troisième à la paille. C'est 4 à 5 sous le moins par minot à payer que vous gagnez en faisant vos mulons.

Les greniers portatifs rendent un grand service aussi; au lieu d'engager des charretiers à \$5.00 pour transporter le blé à l'élevateur, vous gagnerez cela avec vos chevaux quand vous serez libre. Vous pourrez, si vous le voulez, charger votre blé dans un char sans passer par l'élevateur; ce sera encore 1 1/2 par minot de gagné. Et si votre grain a besoin d'être nettoyé, vous pouvez le faire au moyen du crible à gazoline; là-dessus on gagnerait encore plusieurs sous par minot.

A l'élevateur, on vous retranche 25, 30 jusqu'à 50 minots par char. Ces mauvaises graines vous font un blé rejeté, c'est-à-dire que vous perdez 3 ou 4 sous par minot, et vous payez 7 à 8 sous par minot pour transporter jusqu'à Port Arthur ces 25 à 50 minots de mauvaises graines qui vous avaient pourtant déjà rendu un assez mauvais service.

En résumé: à battre à la hâte, labourer tard, on récolte des mauvaises graines qui prennent la place du blé dans le champ, on paye 10c le minot pour les battre, on les

transporte à l'élevateur avec des chevaux qui nous coûtent \$4 à \$5 par jour, elles gâtent le prix de vente, on paye leur passage jusqu'à Port Arthur et en plus notre blé nettoyé devient de première classe, mais n'en parlons plus... il n'est plus à nous.

Mais les scriblures, ces messieurs les passent sous la moulange, et nous les renvoie sous le nom de moulée, que nous payons jusqu'à \$20 la tonne.

Voilà où vont les profits du cultivateur insouciant. Ça vaut la peine d'y voir: "Réfléchissons".

N.-C. JUTRAS, Ptre.

Les semis clairs des blés

C'est une question bien complexe que celle de l'écartement le plus avantageux entre les lignes du blé. Il y a à considérer le plus ou le moins de fécondité de la variété qu'on cultive, son plus ou moins d'aptitude au tallage, ensuite l'état de fertilisation et de fumure du sol à emblaver.

Sauf ces réserves, il est certain qu'un grain riche sélectionné, semé dans un sol fertile et bien préparé, produira plus en semis clair qu'en semis épais. Voici pourquoi. Les semis clairs ont pour effet des racines plus épaisses, lesquelles donnent naissance à des touffes nombreuses, puis à des tiges plus robustes, mieux aérées, portant les épis longs et bien nourris. L'expérience d'un grand nombre de cultivateurs atteste ces remarques.

Une autre condition des semis clairs, c'est une semence précocée. Plus tôt est formé le groupe des racines, plus la plante acquiert du développement. Il peut y avoir économie de la moitié de la semence si l'on impose sa terre de bonne heure.

Nous avons sous les yeux les données expérimentales d'un cultivateur, dont la spécialité est la culture du blé de semence. Il sème à un écartement d'un pied, un terrain riche et bien préparé de trois arpent, il n'emploie que deux minots et quart sur ses trois arpents, soit 81 litres à l'hectare. Cette semence lui produit 34 hectolitres à l'hectare, soit 31 minots et demi à l'arpent. En d'autres termes, le rapport exact est de 42 minots pour un de semence. Est-ce concluant?

Mais pour obtenir ce magnifique résultat, que faut-il? Il passe entre les lignes une houe à cheval, à trois pointes, qui bine trois lignes à la fois. Il opère un premier binage lorsque le blé est levé; le roulage succède. Au printemps, second roulage aussitôt après le dégel, puis, second binage quand les tiges mesurent un pied de hauteur. Tels sont ses procédés de culture intensive du blé, je veux dire d'un blé de tout premier choix et d'un gros rendement.

Semé clair ou dru, le blé doit être roulé après la levée, puis hersé et roulé de nouveau à la fin de l'hiver. Un binage au moins est indispensable.

LA MERE D'UNE ECOLIERE

Raconte comment le "Composé Végétal" de Lydia E. Pinkham a fait recouvrer la santé à sa fille.

Plover, Iowa.—Depuis l'âge de 13 ans, ma fille souffrait de faiblesses féminines. J'avais consulté trois docteurs à ce sujet, mais sans succès dans aucun cas. Comme je considérais que le "Composé Végétal" de Lydia E. Pinkham m'avait été d'un grand secours, je décidai de le lui faire prendre comme essai. Elle en a pris cinq bouteilles, en suivant bien les directions sur la bouteille, et elle est maintenant guérie de toutes ses souffrances. Elle était bien épuisée lorsqu'elle commença à en prendre, et ses périodes étaient très irrégulières. Elle était tellement faible et malade que souvent, j'étais obligée de lui aider à s'habiller, mais, maintenant, elle est forte et toute brillante de santé.



Mde. Martin Helvig, Plover, Iowa. Nous recevons constamment des centaines de lettres de ce genre, contenant des expressions de reconnaissance pour le bien-être obtenu au moyen du "Composé Végétal" de Lydia E. Pinkham, et attestant du grand mérite de ce vieux remède puissant.

Si vous êtes malade, ne retardez donc pas, et ne restez donc pas souffrante, prenez immédiatement le "Composé Végétal" de Lydia E. Pinkham. C'est un vrai remède fait par une femme pour les maladies des femmes.

Si vous désirez avoir quelque conseil ou avis spécial, écrivez à Lydia E. Pinkham Medicine Co. (confidentiel), Lynn, Mass. Une femme recevra votre lettre, l'ouvrira et la lira, et la gardera strictement confidentielle.

b'e. Quant au roulage, c'est une condition favorable à la formation des touffes.

"Voilà obj ctera-t-on, un surcroît de main d'œuvre bien ennuyeux, surtout le hersage ou le binage. Oui, sans doute, mais combien rémunérateur! Faites-en l'essai.



Soumissions pour fournitures aux Sauvages

DES soumissions scellées adressées au sous-secrétaire et portant sur l'enveloppe la suscription "Soumission pour fournitures aux Sauvages" seront reçues au département jusqu'à midi, le mardi 30 Nov. 1915, pour livraison de fournitures aux sauvages durant l'année fiscale se terminant le 31 mars 1917, droits payés à divers endroits dans le Manitoba, Saskatchewan et Alberta.

Des formulaires de soumission contenant tous les détails peuvent être obtenus sur demande au sous-secrétaire.

On ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune autre des soumissions.

Les journaux publiant cette annonce sans l'autorisation du Département ne seront pas payés.

DUNCAN C. SCOTT, Député Surintendant Général des Affaires des Sauvages, Département des Affaires des Sauvages, Ottawa, Ont., 8 Novembre 1915.

RESUME DES REGLEMENTS CONCERNANT DES TERRES DU NORD-OUEST CANADIEN

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section — la terre de l'Etat disponible au Manitoba, à la Saskatchewan ou en Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou la sous-agence des terres de la Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

Devoirs. — Un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'au moins un acre au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead, sur une ferme d'au moins 80 acres, possédée, uniquement et occupée par lui ou par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa sœur.

Lors certains districts, un colon dont les affaires vont bien, aura la préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix: \$3.00 l'acre. Devoirs: — Devra résider six mois chaque année des trois ans à partir de la date de l'entrée du homestead — y compris le temps requis pour obtenir la patente du homestead et cultiver cinquante acres en sus.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon et ne pouvant obtenir sa préemption, pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix \$3.00 l'acre.

Devoirs: — Résider six mois dans chacun des trois ans, cultiver 50 acres et bâtir une maison valant \$300.

W. W. CORY, Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B.—Cette annonce ne sera pas rayée la publication n'en pas été autorisée.

HERRICK'S REAL ESTATE AGENCY ST-ALBANS, VERMONT

Fermes grandes et petites, prix et termes faciles, dans les meilleures localités agricoles du Vermont.

Ecrivez pour renseignements à HERRICK'S REAL ESTATE AGENCY

A VENDRE

Un emplacement dans la ville, maison très propre, 7 appartements, petite écurie et hangar, beau grand jardin donnant \$75.00 de revenu. Chance exceptionnelle pour prompt acheteur. Prix \$1,700.

S'adresser au bureau du COURRIER.

M. ADELARD GUIMOND

TROIS-RIVIERES, Qué.,

Souffrait, par intervalles, d'une forte douleur dans le coté pour laquelle son médecin voulait l'opérer.

"Il m'en coûtait beaucoup, dit-il, de me décider à une opération.—J'ai essayé de l'exempter par des remèdes.—J'ai pris des PILULES MORO et j'ai été complètement guéri."



M. ADELARD GUIMOND

Aujourd'hui c'est le tour d'un jeune homme à venir proclamer les vertus bienfaisantes des Pilules Moro. Tous les âges et toutes les classes de la société y auront passé; c'est dire que les Pilules Moro s'adressent à tous les hommes.

Vous qui vous sentez malade, êtes abattu et souffrez, n'hésitez pas à recourir aux Pilules Moro. D'ailleurs, pourquoi cette perte inutile de temps et d'argent dans la vaine espérance de vous dispenser du grand remède populaire? Comme tant d'autres qui avaient pensé mieux faire tout d'abord, il vous faudra infailliblement en venir là.

Les Pilules Moro sont le remède le plus prompt, le plus efficace et le plus sûr. En même temps, elles sont moins dispendieuses que ces médicaments qui s'achètent à prix fabuleux, que ces prescriptions qui doivent se répéter si souvent. Que vous soyez riche ou dans une modeste aisance ou encore pauvre ouvrier, cela importe peu quand il s'agit d'avoir le remède qui vous apportera sûrement la santé, la force, le courage, le bien-être et la joie.

On l'a lu souvent: "La santé c'est la plus grande des richesses," et les Pilules Moro la donnent. C'est ce que dit aussi M. A. Guimond:

"J'avais été subitement pris d'une douleur dans le coté droit qui m'obligeait à rester au lit souvent plusieurs jours; puis, elle disparaissait pour quelques temps et revenait ensuite plus forte. A chaque attaque, je demeurais de plus en plus faible;

l'appétit manquait, la digestion se faisait mal, les intestins ne fonctionnaient pas, puis j'étais fiévreux et sans entrain pour aucune chose. Le médecin que j'avais consulté et qui me traitait, croyait à des attaques d'appendicite, et parlait de me faire opérer. Il m'en coûtait beaucoup de me décider à cette opération et avant j'ai voulu essayer de l'exempter par des remèdes. J'ai alors commencé par prendre des Pilules Moro et le changement a été si prompt et si extraordinaire que je n'ai pas eu besoin de recourir à aucun autre médicament. Avec six boîtes de Pilules Moro j'ai été guéri de cette étrange maladie qu'il ne pouvait être que un affaiblissement du système et à un ralentissement dans les fonctions des organes. Maintenant que j'ai la santé, je me trouve le plus heureux et le plus fortuné des hommes." Adélarde Guimond, 33 rue St-Roch, Trois-Rivières, Qué.

CONSULTATIONS GRATUITES.—Hommes malades qui désirez des conseils au sujet de votre santé, écrivez à nos médecins ou mieux venez les voir, faites-leur bien connaître votre cas et ils trouveront le moyen de vous ramener à la santé. Les consultations de nos médecins se donnent tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 6 heures du soir au No 272 rue Saint-Denis.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées: COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272 rue Saint-Denis, Montréal.

SIROP DU DR CODERRE POUR LES ENFANTS

Est offert aux mères de famille, tel que préparé par le Dr J. Emery Coderre, positivement le seul recommandé par tous les médecins de l'Université de la Colombie Britannique.

- Dr. A. P. BRAUBIEN, Dr. L. B. DUCHOCHER, Dr. O. RAYMOND, Dr. L. W. ARCHAMBAULT, Dr. A. P. DELVECHIO, Dr. D. W. HECTOR PELTIER, Dr. Th. E. D'ORST, Dr. A. B. CRAIG, Dr. A. T. BROSSARD, Dr. G. DEAUDRY, Dr. Alex. GERMAIN, Dr. ELZEAR PAUIN, Dr. J. A. ROY, Dr. J. H. TRUDEL.

Tous ces médecins ont certifié que le Sirop de Dr Coderre pour les enfants est préparé avec les médicaments propres au traitement des maladies des enfants, telles que: Coliques, Diarrhée, Dysentée, Dentition douloureuse, Toux, Rhume, Etc.

Insistez auprès de votre marchand pour qu'il vous donne le Sirop de Dr Coderre et n'en acceptez jamais l'autre. Evitez les imitations. Vendu par tous les marchands de remèdes, à 25c la bouteille.



LICITATION

IN RE: Succession CAMILLE GOSSELIN, Boulanger, St-Hyacinthe.

AVIS PUBLIC

Mardi le trente novembre courant, à dix heures de l'avant-midi, seront vendus à l'enchère, sur l'immeuble en premier lieu désigné, les deux immeubles suivants, dépendant de la succession de feu Camille Gosselin, en son vivant boulanger de St-Hyacinthe, savoir: 1° Un emplacement situé en la cité de St-Hyacinthe au coin des rues St-Antoine et Ste-Anne, de cinquante-deux pieds de largeur par soixante deux pieds de profondeur, le tout mesure anglaise et plus ou moins, connu et désigné comme étant le lot numéro trois cent trente deux (No. 332) des plan et livre de révoif officiels de la cité de St-Hyacinthe, avec les bâtisses y construites, le four, l'outillage servant à l'exploitation d'une partie du dit immeuble comme boulangerie, et la clientèle ou achalandage.

2° Un emplacement situé en la cité de St-Hyacinthe, sur la rue Ste-Anne, de quarante-quatre pieds de largeur par quatre-vingt-deux pieds de profondeur, le tout mesure anglaise et plus ou moins, connu et désigné comme étant le lot numéro deux cent quatre-vingt-neuf (No. 289) du cadastre de la cité de St-Hyacinthe, avec les bâtisses y construites. Pour les conditions s'adresser aux Notaires soussignés. St-Hyacinthe, le douze novembre mil neuf cent quinze.

MORIN & BOISSEAU, St-Hyacinthe.

TERRE A VENDRE

Dans le canton de Stukely, 150 acres dont 60 se cultivent à la faucheuse, 35 en bois franc y compris une sucrerie de 800 arbres et le reste en pâturage. Bonnes bâtisses. Eau à la maison et à la grange. Prix: \$4500, dont \$1500 comptant, le reste par paiements faciles. S'adresser au propriétaire, JOS. COTÉ, Nord Stukely.

A VENDRE

3 hôtels licenciés. — 12 fermes. — 7 boutiques de forge. — 10 maisons de pension. — 8 moulins à scie. — 4 magasins. — 3 beurrieres. — 4 fromageries. — 2 manufactures de portes et châssis. — 1 moulin à farine. Plusieurs de ces immeubles à échanger. Ecrivez à boîte 67, Coaticook, P. Q.

PETITES ANNONCES

Moteur Electrique. 3 forces, en bon état, à vendre à très bon compte. S'adresser au bureau du "Courrier", rue Ste-Anne, no 68.

A vendre — Un set de salon en bon ordre. S'adresser à 67 rue William.

On demande. — Deux bons travailleurs ou faisant bien tous travaux de ferme. Emloi à l'année. Ecrire à Fern: La Basse-erre, Hillth rst, P. Q.

Agent demandé pour St-Hyacinthe et environs pour vendre à commission des Remèdes Patentes très sérieux et faciles à placer dans tous les dépôts de remèdes, épiceries, etc. Ecrire immédiatement à Boite Postale 142 Sorci, P. Q.

Couture à domicile. — Personne d'expérience désire aller coudre à domicile. S'adresser 29 rue William.

VIGORA

ASSURE LA SANTÉ DES CHEVAUX "VIGORA" fortifie les chevaux, débarrasse le sang des impuretés qui sont cause de la plupart des maladies. C'est le remède parfait contre la toux, le seuffis, la gourme, les vers, les maladies de la peau. Prix: 50 cents la bouteille. En vente partout. POUR RENSEIGNEMENTS, S'ADRESSER A J. E. MORIN, Pharmacien en Chef, QUÉBEC, CANADA.

Dr. Gatien & Fils

MÉDECINS-VÉTÉRINAIRES 87, 89 et 91 Rues St-Antoine et Mondor ST-HYACINTHE Dr. J. A. W. GATIEN, Dr. P. P. GATIEN, Tel. Bell 323, Tel. Bell 277, Bureau 255

EMILE SOLIS

LIBRAIRE EN GROS ET EN DÉTAIL RUE CASCADES, ST HYACINTHE ASSORTIMENT COMPLET DE Livres, Tapisseries, Articles de bureaux, Fournitures Classiques, Objets de piété et de l'antiquaire, etc.

SPECIALITÉ: HUILE D'OLIVE POUR SANCTUAIRES. LIVRE DE RÉCOMPENSE.

VINCENT & GIROUARD ROGUEUIL TEL 102 BORNEGES FONDATIONS ELECTRICITE POURVUS DE LA SURVEILLANCE DE TRAVAIL

Le Courrier de St-Hyacinthe est imprimé et publié aux Nos. 68 70, rue St-Anne, à St-Hyacinthe, par la Compagnie d'imprimerie et comptabilités (Limitée). JEAN TACHÉ, A. J. GAUDREAU, Président, Administrateur Général

LETTRE DU R. P. DOYON AU R. P. LEDUC, O. P.

8 octobre, soir.

Mon cher Père Leduc,

Je viens de vivre une des heures les plus impressionnantes de la campagne du 22^{ème} Bn. C. F.

C'est une impression très personnelle, peut-être, mais votre âme sacerdotale me comprendra. Rien jusqu'ici ne m'a tant causé de bonheur et je me disais que c'est trop peu payer cette joie par dix mois de séparation, d'exil, etc. Rien ne m'a tant et plus vivement impressionné de puis de longs mois. Et cependant, j'ai été ému au départ de St-Jean; j'ai senti je ne sais quelle immense tristesse au passage à Saint-Hyacinthe; j'ai pleuré comme pleure un enfant de ne pouvoir dire adieu à ma vieille mère avant le départ; j'ai, par contre, assisté avec bonheur aux splendides démonstrations d'amitié d'Amherst, N. E.; ce vaste océan bleu, enchanteur et gracieux, tout le long du voyage m'a bercé dans un doux rêve aux magnifiques réveils; la campagne anglaise du Kent, avec ses haies en fleurs, ses merveilleux champs de culture, l'idéal température du mois de juin m'a réservé de beaux jours; la réception de son E. le Cardinal Bourne m'a été une salutaire consolation; l'arrivée à Boulogne et la course à travers le pays français, alors que partout on chuchotait au passage du 22^{ème}: "Mais ils parlent tous français ces Anglais-là" et les premiers éclats d'obus au milieu du bivouac pendant la messe de 6.30 heures, le 23 septembre, et ma course à travers les champs d'artillerie sous les rayons de gros obus pièces alors qu'elles lançaient par-dessus ma tête leurs boulets terribles, allant par devoir, bénir la tombe de notre première victime... Non, rien ne m'a donné d'émotion semblable ni aussi forte, ni aussi pleine de joie et de bonheur que les messes du 3 octobre dans la petite église de L.

J'ai affirmé partout que le 22^{ème} Bn. canadien-français n'était pas tout simplement un bataillon faisant "unité" dans l'ensemble du 2^{ème} contingent, mais bien un bataillon et je dirai volontiers "le bataillon" incarnant, avec la bravoure, l'abnégation, l'ardeur généreuse de l'héroïsme même, au service du bon droit, l'ardente supplication du peuple catholique—le Canada français—élevé par la volonté de ses plus vaillants enfants jusqu'à l'immolation sur les autels des holocaustes qui désarmeront la colère de Dieu.

Le 22^{ème} apporte donc plus qu'un secours numérique en soi, bien petit dans un conflit où des millions d'hommes sont sous les armes, il apporte la fraîche force d'un peuple tout entier qui prie et souffre par amour, pour expier.

Le 22^{ème} me se doit donc de passer en semant partout l'édification des bons exemples, en proclamant sa foi ardente, pratique, sincère.

Or, ce matin, le dimanche du Rosaire, aux deux messes spéciales—l'église trop petite de L. offrait ce spectacle de soldats en kaki, agenouillés, les officiers sur les dalles du sanctuaire et les soldats à la table de communion, recueillis et pieux, tous, depuis le commandant, les majors, les capitaines, les lieutenants, tous ceux qui étaient présents, recevant après un acte de foi de contrition, le bon Dieu, le véritable viatique de ceux qui ce soir même retourneront au "péril de mort".

Imaginez l'accent et l'emprise des chants de "Pitié mon Dieu" et de "Cœur transpercé pour nous", du recueil des cantiques du soldat. Que ce soit Grothé, De Martigny, ou le major-adjutant Gingras qui chante, malgré soi, le chant s'aime, la voix vibre d'émotion et le chœur, dans l'ensemble qui n'est que l'effet d'un même vœu, d'une même supplication, s'élève dans l'ardeur d'un cri qui donne le frisson des larmes. Oh! j'espère que Dieu entend la prière.

"De ce pauvre soldat qui prie et qui vous aime,

"Souvenez-vous toujours, O mon Jésus!"

Et c'est la fête du Rosaire, Marie n'est donc pas oubliée, et c'est un accent de confiance et de ferme espoir qui vibre dans le Magnificat et le refrain de la fin:

"Nous vous invoquons tous, Mère de Dieu."

Nous donnons la bénédiction du S.-Sacrement et tous, après, comme les chevaliers antiques, prêtent le serment de fidélité à Dieu en prononçant la prière suivante:

"Seigneur Jésus, quel que soit le genre de mort que vous me réservez je l'accepte dès maintenant, volontiers et avec calme, avec toutes ses peines, ses angoisses et ses douleurs. Je vous demande la grâce de ne jamais vous offenser."

Je ne regrette rien, moins que jamais. Mes petites peines ne sont rien si Dieu m'accorde de concourir au salut d'une seule de ces âmes qui me sont confiées. Priez et faites prier pour que je sois digne de ce ministère auguste: assister ceux qui vont "au péril de mort". J'ai ce bonheur présent que le 22^{ème} offre le spectacle d'un grand esprit de foi et qu'il reçoit de ses chefs les éloges les plus flatteurs pour sa bravoure au feu, bravoure jusqu'à la cécité, bravoure digne de tout le passé héroïque de la race.

C. D.

Série d'accidents

Ste-Brigide d'Iberville. — Trois accidents regrettables et qui auraient pu coûter la vie à trois citoyens bien connus et estimés de cette paroisse viennent de se produire ici. Les victimes, M. M. Xavier Papineau, Adélar d'Androu et Napoléon Lemaire, qui sont encore sous les soins de leurs médecins, sont heureusement en bonne voie de guérison.

Pendant que M. Xavier Papineau était à décharger sa voiture à la gare, son cheval, effrayé par le sifflement d'un train, prit le mors aux dents et alla se précipiter au devant de la locomotive qui approchait à toute vapeur. Et pourtant, le cheval donna une telle secousse à la voiture, que M. Papineau qui s'y trouvait fut précipité sur le pavé, s'infirmité de douloureuses blessures bien qu'elles ne soient pas très graves. La victime n'a qu'à se féliciter de cette chute, car le cheval et la voiture qui ont été frappés par la locomotive ont été réduits en pièces.

M. Adélar d'Androu revenait de Farnham, en voiture, quand son cheval effrayé par un automobile, se jeta sur un poteau, brisant la voiture. M. d'Androu a été gravement blessé à la figure et à la tête, mais son médecin déclare que d'ici à quelques jours, M. d'Androu qui est robuste, pourra vaquer à ses affaires.

Enfin, M. Napoléon Lemaire était à labourer le terrain qu'il possède près de la gare du Vermont Central, quand ses chevaux effrayés par un train, partirent au galop, renversant la charrue et traînant leur maître sur une grande distance. M. Lemaire qui a enfin pu maîtriser ses bêtes affolées, s'est infligé quelques contusions aux jambes et aux bras, mais s'ajour'hui, il peut sortir et ne souffre que peu de cet accident qui aurait pu lui être fatal.

Pour les Belges

qui ont faim.

A l'occasion de l'anniversaire de naissance du roi Albert de Belgique, le 15 novembre, on a proposé de prélever des souscriptions pour nourrir des malheureux réfugiés belges ce jour-là.

Comme ce projet nécessite trois millions de pièces de dix sous, la part du Canada à la réalisation de ce projet a été fixée à \$50,000. Le gouvernement fédéral a voté \$25,000. Les gouvernements de Québec et d'Ontario ont voté chacun \$5,000. Les autres provinces ont été appelées à voter la balance.

LA GUERRE

Nous signalerons à nos lecteurs, qui naturellement seraient disposés à croire que l'offensive commencée par les Alliés en septembre dernier est définitivement interrompue, l'opinion transmise par le télégraphe d'un correspondant anglais de retour d'une visite ces derniers jours sur la ligne de bataille française.

Elle contient l'affirmation très nette que l'offensive française continue de plus belle; les pièces de tous calibres battent systématiquement et sans relâche les positions allemandes, préparant l'heure propice pour l'assaut d'infanterie.

Ce correspondant note la raison de la méthode suivie par les Alliés et qui est de réduire autant que possible au minimum les pertes en hommes nécessaires pour le choc de rupture recherché.

Nous ajouterons qu'il est maintenant de notoriété publique que les Allemands depuis l'offensive de septembre dernier ont ramené en France seize divisions au moins de troupes prises sur le front russe.

Ce qui représente au bas mot 250,000 hommes; or, en dépit de

ces renforts importants les Boches ont échoué depuis un mois et demi dans toutes leurs tentatives d'offensive et ce seul fait est un facteur moral d'une importance capitale puisqu'il réaffirme la maîtrise complète des Alliés sur la situation dans l'ouest.

Il nous a paru utile de rappeler ces quelques vérités afin de ne pas laisser s'accréditer fausement dans le public l'impression que les opérations dans l'ouest font relâche et que l'offensive est abandonnée.

Moins que jamais. Dans l'est, les Russes ont réussi à se glisser le long du golfe de Riga où leurs navires les appuyent. Ils ont atteint et dépassé Krammern et menacent Takkum, station de la ligne ferrée reliant le front allemand à Windau.

Le succès de cette attaque de flanc compromettrait également la position des Allemands à Mitau.

Dans le sud, en Galicie sur le Styr, les Teutons paraissent avoir repris l'avantage mais Pétrograd réduit cet avantage à des proportions fort minimes.

La Serbie et surtout la Grèce restent le centre d'intérêt. Une nouvelle offensive des Bulgares contre les Serbes aux environs du défilé de Babina paraît être en progrès actuellement, les Bulgares ayant concentré sur ce point des forces imposantes.

On est sans nouvelle fraîche du corps expéditionnaire franco-anglais.

La question de l'attitude de la Grèce reste la question du jour.

Lord Kitchener est à la base de l'expédition conjointe en Orient et par conséquent est occupé à surveiller, organiser, activer l'expédition.

CASTORIA

Pour Bébés et Enfants

EN USAGE DEPUIS AU DELÀ DE 30 ANS

Porte-Tous-jours La

Signature de *Chas. H. Fletcher*

"Diaboliques pamphletaires"

Les Belges de la Belgique envahie s'ennuient de ne pouvoir dire aux Allemands ce qu'ils en pensent; pour se décommager, ils publient une feuille clandestine qui fait rage: la Kommandantur de Bruxelles; elle s'appelle la *Libre Belgique*, et toutes les perquisitions de l'autorité n'ont pu dévoiler un seul rédacteur, imprimeur ou colporteur.

Les Belges rient et les Allemands aussi, dit-on, mais s'ils rient, ils rient jaune; à preuve: ils ont offert une prime de 75,000 marks à qui découvrirait les "diaboliques pamphletaires".

CHEMIN DE FER DU

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

ALLANT À L'EST.

9.20 A. M. — Tous les jours pour St-Liboire, Acton-Vale, Richmond, Sherbrooke, Island Pond, Lewiston, Portland. (Excepté le dimanche), pour Victoriaville, Lévis Québec.

5.38 P. M. — Tous les jours, (excepté le dimanche), pour Acton-Vale, Richmond, Victoriaville, Lyster Sherbrooke et Island Pond.

9.35 P. M. — Tous les jours pour Acton-Vale, Richmond, Victoriaville, Québec, Sherbrooke, Island Pond, Lewiston, Portland.

6.40 P. M. — Venant de Montréal et gares intermédiaires, tous les jours excepté le dimanche.

1.20 P. M. — Venant de Montréal et gares intermédiaires, tous les jours.

ALLANT À L'OUEST

5.56 A. M. — Tous les jours pour St-Hilaire, Bécot, St-Lambert et Montréal.

7.30 A. M. — Tous les jours (excepté le dimanche), pour St-Hilaire, Bécot, St-Lambert et Montréal.

10.24 A. M. — Tous les jours (excepté le dimanche), pour St-Hilaire, Bécot, St-Lambert et Montréal.

2.30 P. M. — Allant à Montréal et gares intermédiaires, tous les jours excepté le dimanche.

5.29 P. M. — Tous les jours pour Ste-Madeleine, St-Hilaire Bécot, St-Lambert et Montréal.

8.00 P. M. — Allant à Montréal et gares intermédiaires, dimanche seulement.

Pour toutes informations s'adresser à F. C. BOUVETTE, Agent.

CANADIAN GOVERNMENT RAILWAYS INTERCOLONIAL

PRINCE EDWARD ISLAND RY

DEPART DE SAINT-HYACINTHE

Allant à l'Est

9.39 A. M., tous les jours, Express Maritime pour Lévis (Québec), et Mont Joli; tous les jours, samedi excepté, pour St-Jean, et Halifax.

5.18 P. M., tous les jours excepté le dimanche, Express Local pour Drummondville et Nicolet.

8.28 P. M., Océan Limitée, tous les jours pour Lévis, (Québec), Moncton, St-Jean, Halifax et les Sydney.

Allant à l'Ouest

6.59 A. M., Océan Limitée, tous les jours pour Montréal.

8.53 A. M., Express Local, tous les jours excepté le dimanche, pour St-Hilaire, St-Lambert et Montréal.

5.18 P. M., tous les jours, Express Maritime pour Montréal.

Connection à Montréal pour tous les points du Sud et l'Ouest. Pour plus de renseignements s'adresser à E. O. PICARD, Agent de Billets, St-Hyacinthe, ou à la plus proche station.

Mlle D. CHARBONNEAU

PUTNAM, Conn.

d'une pâleur de cire, ne pouvant suivre ses classes, souffrant dans les cotés, le dos, la tête et l'estomac,

Par l'usage seul des PILULES ROUGES, devient tout à fait vigoureuse, ne se plaint plus de rien, a bon appétit, bon teint, bonne apparence et suit ses classes avec ambition.

Mères de famille, profitez de l'expérience de Mme Charbonneau; faites prendre à vos jeunes filles, avant qu'il soit trop tard, les PILULES ROUGES.



Mlle D. CHARBONNEAU

Négliger de donner à une jeune fille anémique des soins immédiats, c'est briser d'un coup l'avenir de femme, car, à cet âge de formation, le développement dépend de l'abondance et de la pureté du sang.

Les parents de la jeune fille, dont nous publions aujourd'hui la guérison, ont fait leur devoir; ils peuvent en être fiers et espérer, en continuant leurs soins attentifs, assurer à leur enfant une bonne santé pour sa vie future.

"Ma fille souffrait, depuis plusieurs mois, de débilité générale et ne pouvait plus suivre ses classes; elle se plaignait chaque jour de douleurs dans les cotés et dans le dos, la tête, l'estomac. Tout cela m'inquiétait; je la croyais bien gravement malade, car elle était d'une pâleur de cire; elle ne mangeait pas et tout ce que je pouvais préparer de petits mets appétissants la laissait indifférente. Il y aura bientôt deux mois que j'ai commencé à lui faire prendre des Pilules Rouges et l'amélioration qui s'est opérée dans sa santé est extraordinaire. Elle ne se plaint plus de rien; son appétit est très bon et son apparence extérieure prouve l'efficacité de ce remède. Son teint est revenu, elle est gaie et est retournée à la classe qu'elle suit maintenant avec ambition. Je veux toutefois qu'elle continue encore à prendre les Pilules Rouges et ce n'est que lorsque je la verrai tout à fait vigoureuse que je lui permettrai de ne plus en user." Mme Charbonneau, 32 rue Marshall, Putnam, Conn.

CONSULTATIONS GRATUITES.—Le Dr. R. Simard, qui a passé près de trois années en Europe, à étudier les maladies des femmes, sous la direction des célèbres docteurs spécialistes Capelle et DeVos, est maintenant de retour et continuera de donner des consultations au No 274 rue St-Denis. Comme par le passé, ces consultations se donneront

tous les jours, dimanche excepté, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, et seront absolument gratuites.

L'expérience acquise par le Dr. Simard, durant son séjour en Europe, est une sérieuse garantie de succès; nous espérons donc que toutes les femmes qui souffrent, sauront profiter des avantages que nous mettons à leur disposition, en venant le consulter; celles qui en seraient empêchées, peuvent lui écrire en lui donnant une description complète de leur maladie et elles recevront des conseils qui leur seront d'une grande utilité.

AVIS IMPORTANT.—Les Pilules Rouges pour Femmes Pâles et Faibles sont en vente chez tous les marchands de remèdes au prix de 50c la boîte, ou six boîtes pour \$2.50; elles ne sont jamais vendues autrement qu'en boîtes contenant 50 pilules, jamais au cent; elles portent à un bout de chaque boîte la signature de la CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE et un numéro de contrôle. Nous engageons notre nombreuse clientèle à refuser toute SUBSTITUTION. Lorsque vous demandez les Pilules Rouges, n'acceptez jamais un autre produit que l'on vous recommanderait comme étant aussi bon. REPUSEZ-VOUS CATEGORIQUEMENT. Déférez-vous aussi des COLPORTEURS: les Pilules Rouges ne sont jamais vendues de porte en porte. Rappelez-vous que les PILULES ROUGES sont la grande SPÉCIALITÉ pour la femme, qui guérit tous les jours un grand nombre de personnes, ET QUI VOUS GUERIRA AUSSI.

Si vous ne pouvez vous procurer, dans votre localité, les véritables PILULES ROUGES pour Femmes Pâles et Faibles, ÉCRIVEZ-NOUS, nous vous les ferons parvenir FRANCO.

Adresses toute correspondance: COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE (Limitée), 274 rue St-Denis, Montréal.

AVIS PUBLIC

Dans l'affaire de Pierre Fontaine, Cultivateur de St-Thomas d'Aquin. Toutes personnes ayant des réclamations à produire contre Monsieur Pierre Fontaine, sont priées de les transmettre aux sous-signés, dans un délai de dix jours. St-Hyacinthe, 19 Nov. 1915.

Morin & Boisseau, Notaire.

Quebec Montreal & Southern

Horaire du train corrigé au 28 Juin 1914. Tous les jours dimanches exceptés. Venant du Sud, allant au Nord. Arrive à 8.20 h. A. M. Départ à 9.00 A. M. Arrive à 3.15 h. P. M. Départ à 5.05 h. P. M. Pour St-Jude, St-Aimé, Sorel et stations intermédiaires.

Venant du Nord, allant au Sud. Arrive à 8.10 h. A. M. Départ à 10.00 A. M. Arrive à 5.15 h. P. M. Départ à 5.40 P. M. Pour St-Damase, Rougemont, Ste-Angele d'Iberville, Sabrevois, Henryville et pour tous les points de la Nouvelle-Angleterre par le chemin de Fer Rutland, Central Vermont et Canadien Pacifique.

L'incendie de Sorel

Plusieurs des victimes de l'incendie de la semaine dernière ont commencé à déblayer les terrains encombrés de ruines de toutes sortes et se proposent de reconstruire bientôt. M. Alfred Beauchemin, dont les dépendances ont été rasées par le feu a déjà commencé la reconstruction de son garage et autres bâtiments qui seront en brique et munis de toutes les améliorations modernes. Les pertes causées par l'incendie sont encore plus considérables qu'on le croyait d'abord. Tous les jours l'on s'aperçoit qu'un grand nombre d'articles de valeur ainsi que des sommes d'argent que l'on supposait sauvées du sinistre, ont été la proie de l'élément destructeur.

DR. ERNEST BIRTZ

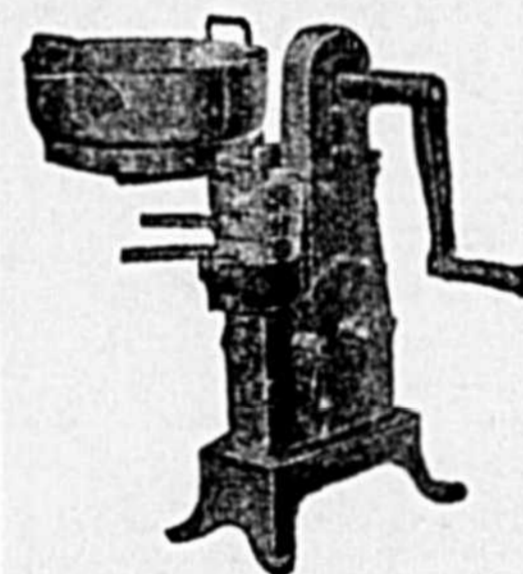
MÉDECIN-CHIRURGIEN

Attention spéciale pour les enfants.

BUREAUX: 69 RUE ST-ANTOINE

En face de l'Église St-Hyacinthe

ST-HYACINTHE TEL. 23



Que vous n'ayez qu'une vache ou que vous en ayez cinquante, vous devez vous procurer un Séparateur "DOMO" qui peut écrémer de 110 à 1000 lbs de lait à l'heure. Prix variant de \$15.00 et plus suivant capacité.

Le meilleur et le plus économique sur le marché.

EN VENTE PAR

Séparateurs "DOMO"

66 RUE STE-ANNE, ST-HYACINTHE, P. Q.

Au dessus des Bureaux du "Courrier"

VICTOIRE POUR LES ITALIENS

Une victoire des troupes italiennes qui pressent de plus en plus la ville forte de Gorizia, est annoncée par le Ministère de la guerre italien, dont le rapport officiel dit:

"Il y a eu une grande activité de l'artillerie sur tout le front, mais il semble que l'artillerie autrichienne se donne surtout pour bit de détruire systématiquement le pays que nous avons déjà conquis. C'est ainsi que le 14 novembre l'ennemi a envoyé un grand nombre d'obus de 12 pouces sur les villages de Locca et de Basacca, où il n'y a pas de troupes. Hier matin, les batteries autrichiennes tiraient principalement pour cibler les jolies petites villes de Massa et de Lucinico, dans la plaine de l'Isongo, qui ne sont plus qu'un tas de ruines.

"Notre infanterie a pris d'assaut les forts retranchements situés sur la hauteur au nord-ouest de Gorizia. Nous y avons trouvé des monceaux de trus et beaucoup de matériel de guerre.

"Sur le plateau de Carso, dans la zone de Montesan Michele, les Autrichiens ont renouvelé leurs attaques dans la journée et dans la nuit d'hier dans l'espoir de reprendre les positions que nous y avons conquises récemment. Toutes ces attaques ont été repoussées et nous avons pris 60 prisonniers, dont un officier, et deux mitrailleurs.

"Les avions ennemis ont lan-

cé des bombes hier sur Alla. Il n'y a pas eu de pertes de vie et les dommages matériels sont insignifiants.

5000 CIVILS BELGES FUSILLES

Des rapports officiels parvenus, à l'heure actuelle au gouvernement belge, il résulte que les soldats prussiens sur l'ordre de leurs chefs, ont fusillé en Belgique plus de 5000 civils!

Ce chiffre n'est qu'approximatif et—hélas!—provisoire, car de nombreuses administrations craignant des représailles—et combien elles sont excusables de se méfier!—n'ont pas osé dresser de rapports officiels à cet égard.

Voici les chiffres connus en ce moment:

Anvers.....	200
Brabant.....	800
Flandres.....	100
Hainaut.....	400
Liège.....	845
Limbourg.....	40
Luxembourg.....	1000
Namur.....	1800

Voilà l'humanité de la guerre allemande.

ST-HYACINTHE MONTREAL
To 101 Main 1063

YVON & GENDRON,

AVOCATS

159 BIROUARD, ST-HYACINTHE

5 RUE UX A MONTREAL

Chambre 15, Edifice "La Sauvagerie"

92 NOTRE-DAME EST

9713

POUR RIEN

**La force de vaincre
Le docteur Quentin
Notre frontière**

**Les âmes fortes
Le bas Landrous
Jacques II**

sont de beaux et bons romans tirés sur papier de luxe d'un format commode
avec belle couverture illustrée en couleurs

NOUS DONNERONS

UN DE CES ROMANS

GRATUITEMENT

**A TOUTE PERSONNE QUI S'ABONNERA AU *Courrier*
POUR UN AN.**

Envoyez-nous \$1. avec votre nom, votre adresse et le titre du volume que vous avez choisi, nous vous enverrons le roman immédiatement et vous recevrez "LE COURRIER" pendant un an.

"LE COURRIER" publie toutes les nouvelles du district, des articles politiques, littéraires, agricoles, une page féminine, les documents les plus intéressants sur la guerre, etc., etc.

**6 grandes pages par semaine, d'une lecture
agréable et instructive.**

**\$1.00 POUR UN AN,
AVEC LE BEAU ROMAN-PRIME.**

**HATEZ-VOUS DE VOUS ABONNER CAR LE STOCK DE NOS PRIMES EST
RÉDUIT ET LA GUERRE NE NOUS PERMETTRA PAS DE LE RENOUVELER.**

ADRESSE : "LE COURRIER", ST-HYACINTHE, P. Q.

SAINT-DENIS-SUR-RICHELIEU

Une relique des jours troublés qui ont précédé 1837

A Saint-Denis avant le 5 octobre dernier, au coin des rues St Charles et St-Denis, existait une construction en pierre des champs; à la base de ses longs pans, des pierres bien taillées et jolies contrastaient étrangement avec le reste de la construction. Instinctivement le passant se demandait d'où provenaient ces pierres. Seules quelques rares personnes auraient pu le dire et rappeler les souvenirs malheureux qu'elles évoquaient.

L'Angleterre ayant refusé de ratifier le vote des 92 Résolutions, le parlement de Québec fut dissout au mois d'octobre 1834. La lutte électorale qui s'en suivit fut très animée surtout dans la division du bourg de William Henry (Sorel) où patriotes et bureaucrates étaient presque également divisés.

Le Dr Wolfrel Nelson de Saint-Denis et J. Pikel briguaient les suffrages des électeurs. En ce temps-là la votation se continuait aussi longtemps qu'il y avait d'électeurs à voter pourvu qu'un vote fut donné durant chaque heure. La votation fut assez paisible les cinq premiers jours, si ce n'est quelques taloches échangées par-ci par-là entre bureaucrates et patriotes. Les Irlandais catholiques suivant leur habitude étaient liés aux orangistes et aux anglais contre les canadiens.

Le sixième jour de la votation un groupe d'adversaires réunis près du presbytère discutait acrimonieusement. Les Irlandais injuriaient les Canadiens les accusant de trahison. Louis Marcoux, patriote ardent retorque en disant: Ça prend des Irlandais pour parler ainsi... quand vous êtes cinq Irlandais il y en a

trois qui songent à trahir les deux autres. (1)

Anglais et Irlandais se mirant sur Marcoux, mais il tapait tant et si bien qu'Isaac Jones, l'un des agresseurs sortit un pistolet et lui tira un coup dans la nuque. Marcoux tomba mortellement blessé le 8 novembre 1834.

M. Kelly, curé de Sorel, administra le mourant qui expira en pardonnant à Isaac Jones l'auteur de sa mort.

Celui-ci fut acquitté à Montréal après un simulacre de procès.

Louis Marcoux fut inhumé à Sorel le 10 Nov. 1834, au milieu d'un grand concours d'amis attristés.

Au mois d'août 1837 le Dr Nelson et des amis de Sorel résolurent d'élever un monument à sa mémoire. On rédigea un programme qui fut soumis à M. Kelly. Celui-ci conseilla aux promoteurs de s'adresser à Mgr Lartigue. C'est ce que Nelson fit en ces termes: "Un certain nombre d'amis de feu M. Louis Marcoux désirent faire chanter un grand messe pour lui et aussitôt après ériger sur son tombeau une pierre monumentale comme marque de respect pour sa mémoire. Je prends la liberté de m'adresser à Votre Grandeur pour savoir s'il y aurait quelque objection de sa part à ériger un monument de cette nature dans le cimetière de Sorel."

Mgr Lartigue après en avoir conféré avec M. le Grand Vicaire Demers, curé de Saint-Denis, répondit qu'il ne s'opposait pas au projet d'élever un monument à Louis Mar-

coux dans le cimetière de Sorel pourvu qu'il n'y fut pas prononcé le discours et que l'inscription ne renfermât que des paroles de paix. (2)

Le monument fut commandé, ce devait être une colonne pyramidale de 13 pieds de hauteur, en pierre de taille, surmonté d'une croix avec cette inscription:

Passant ren les hommages à la mémoire du patriote Louis Marcoux, tué à Sorel le 10 novembre 1834 en défendant la cause sacrée du pays, âgé de 34 ans, ses derniers paroles furent: Vive la Patrie.

L'inscription fut jugée trop patriotique par M. Kelly, il s'objecta à l'érection du monument dans le cimetière de Sorel. Cela fit ajourner l'inauguration du monument.

Il fut légalisé l'année suivante de le transporter à St-Denis sur la place du Marché, où le développement se fit le 23 juin 1836 avec discours inspirés par le meurtre de Louis Marcoux et les événements politiques de cette époque malheureuse de notre histoire.

Le monument resta peu de temps debout, les patriotes ayant désarmé après leur victoire du 23 Nov. 1837 à St-Denis. Le colonel Poré à la tête de 1200 hommes prit possession du fort de Saint-Denis, (nom donné autrefois aux villages) il y sema la destruction et la terreur. Le monument Marcoux fut culbuté et mutilé au point de rendre l'inscription presque illisible. Ses débris restèrent plusieurs années sur la place du marché. Le marchand John Chamard les utilisa dans la construction d'une annexe en pierre à la maison qu'habitait autrefois le célèbre député Louis Bourdages, N. P.

Le 5 octobre 1915 cette annexe fut démolie. Un amateur a acquis ce qui en a été retiré des décombres

pour l'offrir à la municipalité du village.

Le 10 novembre 1915 vers cinq heures du soir deux corps de canna annonçant que le monument de Louis Marcoux venait d'être remis sur la même place publique où il avait été inauguré le 23 juin 1836.

Les personnes qui ont généreusement contribué à sa restauration sont M. J. G. Nelson, de Montréal, ceux de Saint-Denis: MM. J. O. Véziou, E. Charron, L. O. Dauray, J. B. Richard, H. Pétin, L. Courtemanche, Sergius Angers, P. Boivin, A. Bouin, D. Hart, O. Leblanc, W. Roy, A. Phœuf, E. Di-rocher.

St-Denis, 15 Nov. 1915.
DR J. B. RICHARD.

CHS. G. RACICOT

Marchand de grains et farines

PRODUITS des MOULINS OGILVIE ET AUTRES

Farine forte et Patent à pain blanc
FARINE A PATISSERIE

DEMANDEZ LA MARQUE **JUBILEE**

portant le nom de CHS. G. RACICOT sur chaque sac.

C'est une garantie de la qualité.
Vous ne serez jamais trompé.

Moulée d'orge
Moulée de blé-d'inde
Farine de blé pour engrais

BIA Orge
Sarrasin
Blé-d'inde cassé pour volailles, etc.

Qualité et prix défiant toute concurrence.

MAGASIN : Angle des rues
St-Antoine et Mondor

SAINT-HYACINTHE.

GARAGE ST-HYACINTHE

CHABOT & LEMOINE,

Propriétaires

MÉCANICIENS

Réparations de toutes sortes faites avec

Soin et Promptement

Spécialité: Réparations d'Automobiles

et de Glaciographes.

2771 CASCADES, ST-HYACINTHE

Tel. Bell 344

Téléphone { Bureau et } No 400

{ Local } No 400

ALBERT JODOIN

NOTAIRE

ASSURANCES contre le FEU

BUREAU: 74 RUE ST-ANNE

Les placements les plus sûrs se font toujours sur des prêts aux municipalités. Nous en avons toujours qui rapportent de 5 % à 6%. Adressez-vous en toute confiance à

Provincial Securities LTD.

105 Mountain Hill, Québec, Canada.

H. Messier & Fils

ÉPICIER

46 rue Cascades. Tel. 178

VINS ET LIQUEURS DE PREMIER CHOIX

Nov dents sont très belles, naturelles, garanties.

INSTITUT DENTAIRE FRANCO-AMÉRICAIN

Incorporé 182 Rue Saint-Denis, Montréal.

Propagez le Courrier

Liquidation

pour cause de cessation des affaires

GRANDE VENTE A PRIX REDUITS

CHEZ:

J. A. Decelles,

26 rue Heloise

Ettoffes pour robes et manteaux Velours, Soieries, Gants, Sous-vêtements, Lainages, Cotonnades, Indiennes.

Assortiment très complet de marchandises fraîches dans toutes les qualités.

PRIX TRES REDUITS pour arriver à un prompt résultat.

ALLEZ VOIR! ALLEZ PROFITER des occasions uniques qui vous sont offertes.

J. A. C.

Propagez le Courrier

(1) G. I. Burthe, Dramas de la vie réelle.

(2) L'abbé J. B. Allaire: Histoire de St-Denis.